



Bienvenue

à LUCINGES
L'esprit village



P4

ENVIRONNEMENT

Installations photovoltaïques
Cofor 74

P21

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ

Dès janvier 2025

P25

LA GESTION DES EAUX DE PLUIE

L'affaire de tous !

SOMMAIRE

03 | MAIRIE

Mot du maire	P 03
Installations photovoltaïques	P 04
Cofor 74 : interview de Jean-Luc Soulat	P 05
Travaux	p 06<08
Aménagements	P 09
Interview de Christine Burki	P 10
Interview de Laurent Baud	P 12
CMJ	P 13
CCAS	P 14
L'école	P 16
Périscolaire	P 17
La municipalité a organisé pour vous	P 18

20 | ANNEMASSE AGGLO

Mairie et Agglomération	P 20
Zone ZFE-m	P 21<23
Police municipale	P 24
Fin du réseau cuivre	P 24
La gestion des eaux de pluie	P 25
EXPOS Archipel Michel Butor	P 26

28 | INFORMATIONS

Infos pratiques	P 28
Démarches administratives	P 32
État civil	P 33

34 | ASSOCIATIONS

Contacts associations	P 34
Les associations	P 35<45

46 | COMMERÇANTS & ENTREPRISES

P 46<49

EXPRESSIONS POLITIQUES	P 50
------------------------	------



L'AGENDA	P 51
----------	------

Bien vivre à Lucinges
Journal municipal édité par la commune de Lucinges
90 place de l'Église - 74380 Lucinges
Parution janvier 2025

Directeur de la publication : Le maire, Jean-Luc Soulat
Directeur délégué : Jean-Yves Beucher
Membres de la Commission Communication : Jean-Yves Beucher,
Laurent Baud, Elisabeth Jovillain, Christelle Mascagni,
Stéphanie Parry-Janssen, Arthur Bazin, Zoé Da Conceicao
Photos couverture : fresque du chalet de l'Agora et
inauguration de groupe scolaire
Photos et illustrations : Associations - Mairie
Impression : Uberti Jourdan - Bonneville - Encre végétale et papier PEFC
Conception : Adeline Chiron

Brochure déposée à l'ISSBN courant 2025

AVEZ-VOUS
TÉLÉCHARGÉ
L'APPLI
GRATUITE
SUR VOTRE MOBILE ?
Lucinges en poche

NE MANQUEZ PAS :

- ✓ Toutes les actualités de votre commune
- ✓ Les notifications pour être tenu au courant ou recevoir les informations urgentes
- ✓ Les informations pratiques (plans, démarches administratives, commerces, entreprises, associations)
- ✓ L'agenda des événements
- ✓ La possibilité de nous signaler un problème sur la commune

ALORS,
CONVAINCUS ?



Pour obtenir l'application,
c'est simple :

- 1 Vous avez un téléphone sous **iOS** ?
iPhone d'Apple
Ouvrez l'App Store
- OU
- 1 Vous avez un téléphone **Android** ?
Samsung, Sony, Google, Xiaomi, Honor, Huawei
Ouvrez Google Play
- 2 Tapez « Lucinges »
dans la barre de recherche
- 3 Installez
l'application
- 4 Profitez de toutes les fonctionnalités
directement dans votre téléphone



Chères Lucingeoises et
chers Lucingeois,

En 2024, les électeurs ont été convoqués à trois reprises pour faire valoir leurs droits démocratiques. Je ne vais pas ici commenter les résultats laissant cette tâche aux professionnels bien plus compétents que moi en la matière. Si je me réfère à cette période c'est surtout pour souligner la chance que nous avons de pouvoir glisser un bulletin dans une urne. Chance que vous avez été plus de 72% à saisir en plaçant une nouvelle fois notre commune parmi les plus citoyennes du département et la première de l'agglomération. Ces permanences électorales me permettent de rencontrer beaucoup de concitoyens qui me font part de leurs remarques et demandes au cours d'échanges toujours instructifs.

Parmi ces interrogations est ressortie la question de la sécurité routière au regard des déplacements piétons. Difficile de donner tort à celles et ceux qui s'insurgent contre les comportements irresponsables de certains conducteurs.

Le lieu qui a été le plus cité (et de loin) est la section de la route de Bellevue comprise entre le Manoir des livres et *Chez Mellot*, c'est-à-dire la fin de l'agglomération. Notre équipe technique, entre deux réunions de chantier des travaux de rénovation de l'école, avait déjà anticipé la question et les premières esquisses de leur projet ont été présentées lors de la réunion publique du 3 avril 2024. Nous avons pris en 2020 l'engagement devant vous de travailler sur la sécurisation des routes. Cela a été fait sur le bas du village, il nous reste maintenant

MAIRIE - MOT DU MAIRE

MOT DU MAIRE



cette section à réaliser tout en sachant qu'il y a des demandes fort légitimes à d'autres endroits. Lors de sa dernière séance de l'année, le conseil municipal m'a autorisé à lancer la consultation des entreprises. Notre objectif est de pouvoir réaliser en 2025 la première partie de ces travaux entre le Manoir et le carrefour de Milly, zone la plus technique et aussi la plus dangereuse.

Je saisis l'occasion de remercier vivement les riverains qui ont déjà été contactés et qui s'engagent à céder les quelques mètres carrés nécessaires afin de créer des trottoirs qui permettront des déplacements confortables pour les piétons. Confortables et surtout plus sûrs.

La consultation étant en cours, nous ne pouvons à ce jour vous communiquer les chiffres exacts ainsi que le plan de financement associé.

Curieusement, ce projet ne fait pas consensus au sein du conseil municipal. J'ai entendu de la part des représentants de la liste minoritaire, des objections relevant que nous n'en aurions pas les moyens, que *la situation n'est pas idéale mais ça peut attendre* ou bien encore que la situation politique du pays devrait nous inciter à repousser cette réalisation. Si tous les avis et arguments doivent être entendus, il faut cependant savoir démêler ceux qui sont fondés de ceux qui relèvent de posture politique.

2025 constitue la dernière année pleine du mandat que vous nous avez confié. Les élus majoritaires comptent bien la mettre à profit pour travailler notamment sur

l'amélioration de la sécurité routière. Attendue par de nombreux habitants, elle sera mise en œuvre sans céder aux sirènes du défaitisme ambiant et dans le respect des équilibres budgétaires comme nous l'avons toujours fait. La reconstruction de notre pays entre 1946 et 1958 a été colossale et pourtant le gouvernement a été renversé 28 fois.

J'ai la chance d'administrer une commune qui respire le Bien Vivre et cette réalisation viendra, je n'en doute pas, apporter une pierre de plus à l'édifice de la qualité de vie que tellement de personnes nous envient.

Je vous présente tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année ayant une pensée particulière pour celles et ceux qui sont dans le deuil d'un proche ou dans la souffrance de la maladie.

Soyez assurés de pouvoir, en 2025 comme les années précédentes, compter sur un maire totalement dévoué au service de l'intérêt général de sa commune, bien entouré qu'il est par des élus et des agents municipaux compétents et disponibles.

Jean-Luc Soulat
Maire

Vice-président d'Annemasse Agglo
Vice-président du Sivalor

INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES sur l'école et le préau

Depuis 2022, deux centrales photovoltaïques ont été installées sur les toits de l'école (71 kWc) et du nouveau préau (36 kWc) produisant annuellement environ 120 000 kWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation électrique de tous les bâtiments communaux.

Pourquoi avoir choisi le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ?



Également, avant mi-2024, une collectivité qui voulait se lancer dans un projet de production d'énergie renouvelable devait créer une régie (SPIC : Services Publics Industriels et Commerciaux) avec un budget annexe autonome du budget communal ce qui engendrait des coûts administratifs.

Qu'est qu'une boucle d'autoconsommation collective ?

Elle permet de consommer à plusieurs l'électricité produite par un ou plusieurs sites de production photovoltaïque situés dans une boucle de 10 km de diamètre.



D'autre part, si la consommation d'électricité de l'école d'environ 20 000 kWh/an aurait pu être couverte à hauteur de 40% par une installation en autoconsommation individuelle, économiquement, il aurait fallu plus de 20 ans pour amortir de tels travaux si l'investissement (de l'ordre de 140 000 euros HT) avait été porté par la commune.

Enfin, nous nous étions engagés, lors de la campagne de 2020, à proposer un projet participatif de centrale villageoise (coopérative de production d'électricité renouvelable).

Nous avons donc lancé un AMI afin de mettre à disposition le toit de l'école ainsi que celui du préau à une telle structure.

C'est la Centrale Villageoise CitoyENergie qui a remporté l'AMI et qui a donc réalisé l'investissement. La vente d'électricité lui permet de rembourser les prêts, assurances et frais de maintenance.

Dans 20 ans, la collectivité pourra récupérer les 2 centrales et gérer comme elle le souhaite l'électricité produite. La centrale du préau a permis par ailleurs une économie d'environ 60.000 euros HT sur le coût de la toiture pour la commune.

Depuis la mise en service de la centrale photovoltaïque du préau, une boucle d'autoconsommation collective a été mise en place par CitoyENergie. L'électricité produite peut être consommée par les coopérateurs de la centrale villageoise. Parmi les consommateurs, on peut noter la boulangerie du village ainsi que le réseau de chaleur qui chauffe les bâtiments du centre du village.



COFOR 74

M. Soulat vous êtes secrétaire de l'association départementale des communes forestières. Qu'est-ce que cette association ? une feuille de plus au mille-feuille administratif français ?

En effet, je suis depuis septembre 2020 secrétaire de COFOR74. Mais cette structure, au demeurant très légère, n'est pas une collectivité supplémentaire. C'est une association loi 1901 qui regroupe des communes, des collectivités ou, leurs groupements ayant sur leur territoire une forêt publique ou plus largement, des collectivités intéressées par l'espace forestier et la filière bois.

Les administrateurs agissent à titre bénévole.



Quelles sont les missions de cette association ?

Les missions sont principalement :

- De représenter et défendre les intérêts des communes,

- De former et informer les élus,

- De participer à la mise en œuvre de la politique filière-bois,

- D'accompagner les territoires dans leurs projets et dans leur transition écologique et énergétique.

L'association est également présente lors des commissions de validation des documents d'urbanisme (SCOT, PLU) où elle veille à ce que les enjeux forestiers soient bien pris en compte.

Quelle est la différence entre l'Office national des forêts (ONF) et les Cofor ?

L'ONF est un établissement public de l'Etat dont la création remonte à Louis XIV. Il a pour mission de gérer durablement la forêt publique, celle de l'Etat (la domaniale) et celle des collectivités locales. Il gère la forêt des communes mais n'exerce pas de fonctions de représentation.

Comment se porte la forêt en Haute-Savoie ?

Pour être franc pas très bien !

Elle souffre de maladies dues à l'invasion du scolyte, ce petit insecte qui est capable de ravager un arbre en quelques semaines voire quelques jours. Il touche principalement les épicéas, essence dominante dans notre département. Par ailleurs, le réchauffement climatique, les sécheresses à répétition, la sous-exploitation de la forêt privée (principalement due au morcellement des propriétés), viennent accentuer la fragilité de nos forêts.

La conséquence de ces facteurs, c'est l'émergence d'une nouvelle menace, l'incendie, réservée historiquement aux territoires du sud et du sud-ouest de la France. Ce qui n'est plus le cas malheureusement.

Concrètement comment le département se prépare-t-il à cette nouvelle menace ?

Un comité défense de la forêt contre l'incendie (DFCI) a vu le jour sous l'égide du préfet. Il regroupe différents acteurs : Etat, ONF, gendarmerie, police nationale, propriétaires privés et l'association COFOR74 que je représente dans ce groupe de travail. Le but est de réaliser des diagnostics de vulnérabilité par massif, d'améliorer les dessertes, de prévoir la ressource en eau, de sensibiliser les différents usagers notamment les randonneurs. 90% des incendies en forêt ont une origine humaine, qu'elle soit malveillante ou résultant simplement d'une négligence.

Chiffres clés de la forêt en 74

40% du territoire haut-savoyard est couvert par

207 000 Ha de forêts dont 66 000 Ha de forêts publiques (État, communes, département...)

95% des propriétaires privés possèdent moins de 4Ha (0,8Ha en moyenne)

5 essences dominant : épicéa, sapin, frêne, hêtre et chêne

Chiffres clés de la forêt à Lucinges

La forêt communale de Lucinges s'étend sur 115 hectares, parmi les 453 hectares d'espaces naturels s'étirant sur le coteau des Voirons entre 790 et 1340 mètres d'altitude.

Elle se compose de multiples essences : épicéa, sapin, mélèze, hêtre, érable, noisetier, charme, peuplier, saule, sorbier, frêne, châtaignier, robinier.

La gestion avec l'Office National des Forêts (ONF) permet un entretien régulier (programme de coupes de bois) et une mise en valeur par des travaux sylvicoles.

La forêt privée est très morcelée (moins d'1.4 hectare par propriétaire).

MISE EN GARDE :

la forêt subit des crises sanitaires (sécheresse, scolytes, ...) et certains arbres peuvent être dangereux. Soyez attentifs lors de vos promenades



TRAVAUX

Pour rappel, en 2023 nous avons réalisé les travaux suivants :

- ✓ Modification de l'accès à la cascade de Lucinges avec l'aménagement d'une nouvelle passerelle piétonne.
- ✓ Rénovation du local de la Boutique Postale.
- ✓ Travaux de marquage au sol chez Veluz et route de Lucinges.
- ✓ Construction d'un local technique accolé à l'église.
- ✓ Réaménagement complet du parking de la mairie avec un sol pavé permettant l'infiltration de 100% des eaux pluviales et avec la création d'un espace végétalisé.
- ✓ Démarrage des travaux de l'école.

EN 2024

NOUS AVONS RÉALISÉ :

TRAVAUX DU GROUPE SCOLAIRE :



L'année 2024 nous aura permis de terminer le programme que nous nous étions fixés concernant la rénovation du groupe scolaire de Lucinges.

Revenons sur l'histoire de la construction de l'école :

1964-1965

C'est dans ces années-là que la construction de l'école de Lucinges a démarré, sous l'inspiration de l'architecte **Paul Sautier**. Le bâtiment était constitué de 2 salles de classes à l'étage, d'un logement de fonction et d'un préau couvert au rez de chaussée. Ce bâtiment moderne pour l'époque a été inauguré le 29 octobre 1966 par le Maire Marcel Batardon, il y a 58 ans.

1976

Première extension de l'école afin d'avoir 2 classes supplémentaires, toujours sous la direction de l'architecte Paul Sautier.

1990

Une deuxième extension est entreprise avec l'architecte Michel Bonnot. Deux nouvelles salles de

classes sont construites ainsi qu'un restaurant scolaire et un espace polyvalent.

2011

L'architecte **Guy Desgrandchamps** imagine un bâtiment périscolaire semi enterré à l'angle sud du tènement. Il abrite deux salles de classes, une garderie périscolaire et une salle de motricité.

2018 -2019

Au cours du mandat précédent, nous avons décidé d'agrandir et surtout de **rénové** la partie la plus ancienne du bâtiment. En effet, les réglementations concernant l'isolation thermique et l'accessibilité pour personne à mobilité réduite exigent des modifications importantes. Il fallait absolument élargir ces travaux de rénovation.

Une première tranche comprenant 2 salles de classes a été réalisée en surélévation sous la direction de l'architecte **Martin Grenot**. La mise en accessibilité a été accomplie conjointement.

2023-2024

La deuxième tranche a été entreprise et terminée afin de rénover l'ensemble de la zone scolaire datant de 1965 et 1976.

Les travaux en rez-de-chaussée ont permis la création d'une salle de classe supplémentaire, d'une salle de sieste, d'un local pour les ATSEM et de sanitaires. Une salle de classe a été également remise à neuf.

A l'étage, les 3 salles de classe ainsi que les sanitaires ont été entièrement rénovés, nous n'avons conservé que les murs et la toiture.

Un préau avec gradins a été construit pour remplacer celui qui se trouvait en rez-de-chaussée du bâtiment. Nous avons profité de cette construction pour disposer des panneaux photovoltaïques sur le toit. Cette opération nous a fait faire quelques économies car c'est la centrale villageoise CitoyEnergie qui a financé le projet.



DÉTAILS DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME TRANCHE DE 2023 - 2024 :

Le chantier a donc débuté en juillet 2023 par le désamiantage. C'est l'entreprise KLC Environnement qui a procédé aux travaux sous la conduite de Monsieur Dessieau maître d'œuvre pour ces opérations spécifiques.

En septembre, les entreprises plus "classiques" ont pu continuer le chantier sous la maîtrise d'œuvre de Martin Grenot architecte.

Le délai que nous avons défini était le 2 septembre 2024, date de la nouvelle rentrée scolaire. Défi supplémentaire, la directrice Mme Baud Grasset nous annonçait 225 enfants et l'ouverture d'une nouvelle salle de classe. Nous avons donc un délai impératif à tenir.



Chaque jour de travaux comptait et les entreprises ont su faire face pour respecter les délais, parfois avec quelques difficultés. En effet, travailler en site occupé tel qu'une école avec des contraintes de bruit et de sécurité est très compliqué.

Un projet comme celui-ci est réussi si l'architecte, les bureaux d'études, les entreprises et la municipalité travaillent en équipe, c'est vraiment très important. La directrice de l'école, les enseignantes et le personnel scolaire ont également participé à son élaboration et aux choix des matériaux, des peintures et des équipements.

10 entreprises, 3 bureaux d'études, 1 bureau de contrôle et 1 coordonnateur SPS ont travaillé à ce chantier :

VISION CONSTRUCTION : gros œuvre
CARRAZ : menuiserie extérieure
PELLET JAMBAZ : menuiserie intérieure et mobilier fixe
BONGLET : cloisons – doublages – plafonds et peinture
CRC : carrelage
LAPORTE : revêtement de sol pvc
HAUTEVILLE : chauffage – ventilation
MUGNIER : électricité
REFFET : structure du préau et escalier extérieur
ALP'COM : téléphonie
EIC2 : économiste
CROZET : études structures
BRIERE : études fluides (chauffage et électricité)
SOCOTEC : bureau de contrôle
SOCOTEC : coordonnateur SPS
(coordination en matière de sécurité et de protection de la santé)

Et bien-sûr, pour coordonner l'ensemble du projet, nous avons notre architecte – maître d'œuvre **Martin Grenot** qui a su faire aboutir cette rénovation dans le délai imparti.





BUDGET restructuration du groupe scolaire

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Etudes et diagnostics	6.240 €	ETAT : Fonds vert 	300.000 €
Maîtrise d'œuvre désamiantage	10.200 €	REGION : contrat région du territoire 	200.000 €
Travaux désamiantage	121.248 €	DEPARTEMENT : cdas 	189.000 €
Coordonnateur sécurité et contrôleur technique	20.645 €	SYANE : aap Syane 	60.000 €
Maîtrise d'œuvre travaux	152.973 €	FCTVA (16,404%)	294.875 €
Travaux de restructuration	1.406.089 €	AUTOFINANCEMENT	753.706 €
Travaux supplémentaires hors marché	33.307 €		
Téléphonie et informatique	35.547 €		
Mobiliers	11.332 €		
TOTAL DEPENSES	1.797.581 €	TOTAL RECETTES	1.797.581 €

Nous pouvons remercier l'ensemble des intervenants qui ont participé à cette rénovation importante, sans oublier notre responsable technique **Céline Dervier** qui s'est impliquée magistralement dans ce projet, comme à son habitude d'ailleurs. Elle a été sur tous les fronts avec son équipe d'agents municipaux pour accompagner la maîtrise d'œuvre et les entreprises dans leurs missions.

Nous espérons que la rénovation de l'école permettra aux petits Lucingeois de s'épanouir dans un lieu agréable et aux enseignantes et personnels de travailler dans des conditions optimales.

RÉNOVATION DU TROTTOIR ROUTE DE MILLY :

L'affaissement du trottoir et du talus sur environ 25 ml nous a contraint à créer un petit mur de soutènement. L'enrobé a été repris afin que le cheminement piéton redevienne accessible en toute sécurité.



DÉMARRAGE DES ÉTUDES DE SÉCURISATION DE LA ROUTE DE BELLEVUE :

Après de nombreuses concertations, nous avons pu constater que la sécurisation des piétons sur la route départementale devenait indispensable entre le chemin du Château et le carrefour avec la route de Milly.

La commune de Lucinges a travaillé sur ce projet en collaboration avec notre maître d'œuvre VRD Conception et le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie).

Nous avons consulté les habitants de Lucinges par le biais d'une

réunion publique, nous avons reçu individuellement les riverains concernés par ce projet et nous avons pu ainsi constater que ce projet était très bien accueilli.

Nous avons donc déposé le 5 mars 2024 auprès des services du Conseil Départemental de Haute-Savoie un dossier de prise en considération. Nous avons reçu un avis favorable sur ce dossier début décembre 2024.

La consultation des entreprises a été lancée, le démarrage des travaux est prévu début avril 2025.

TRAVAUX ENVISAGÉS DANS LES ANNÉES À VENIR :



- ➔ Poursuite des travaux de sécurisation de la route de Lucinges jusqu'en bas de la commune
- ➔ Aménagement de la route de Bellevue entre la route de Milly et la sortie de l'agglomération

- ➔ Mise en place de ralentisseurs notamment route de Possy et d'Armiatz
- ➔ Rénovation de la Mairie
- ➔ Travaux divers de voirie
- ➔ ...



DES Aménagements astucieux!

AVANT



APRÈS



TRANSFORMATION DU PARKING EN UN LIEU AMÉNAGÉ

Cette solution a permis de créer des îlots de fraîcheur pérennes dans un milieu urbain. Sans oublier l'appropriation des usager-ères grâce à l'installation de mobilier urbain face à un cône de vue exceptionnelle.

- Amélioration du confort thermique :
-2,5 °C en moyenne sur 24 h de la température ressentie, allant jusqu'à -6 °C autour de 13 h.
- Baisse de la température de l'air, jusqu'à -1,0 °C en fin d'après-midi.

HAVRE DE VERDURE

Annoncé dans notre bulletin n° 52, l'aménagement du parc a été réalisé en début d'année. Léger, en harmonie avec le Manoir des Livres, c'est un véritable havre de verdure qui vous est destiné.

AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS



DES BANCS EN BOIS DE RÉCUP !

Vous avez certainement remarqué que les bancs sur la place de la Vignule ont été rénovés.

Les employés municipaux ont utilisé, pour cette rénovation, le bois récupéré de la terrasse de l'ancien bar l'Escapade.

La Récup, c'est tendance !

Preuve qu'elle permet toujours d'être... inventif et créatif.



INTERVIEW

D'UNE élue



Christine BURKI 1^{ère} adjointe

- ➔ Vice-présidente de la commission urbanisme
- ➔ Mariée, 4 enfants et 2 petits enfants
- ➔ Domiciliée à Lucinges depuis 1993.
- ➔ Agent de voyage à la retraite

1 A quoi sert la commission urbanisme ?

Qui sont les membres de la commission ?

Conseillers municipaux : Viviane Mouchet, Arthur Bazin et Pierre Gerbaz

La commission urbanisme a cette particularité de ne pas faire beaucoup parler d'elle.

Son travail se fait souvent dans la plus grande discrétion.

En effet, notre PLU, Plan Local d'Urbanisme, qui guide les décisions prises par la commission, est un document opposable, c'est-à-dire qu'il fait foi devant un tribunal. La commission est donc soumise à un devoir de confidentialité et ne peut communiquer sur un dossier qu'une fois la demande en urbanisme autorisée et rendue publique.

La commission urbanisme se réunit une fois par mois pour passer au crible les autorisations de construire déposées en mairie avant qu'elles ne soient instruites par le service mutualisé d'Annemasse Agglo. Elle veille notamment à ce que le règlement du PLU soit respecté et que le projet s'insère bien dans l'environnement.

Elle s'assure également du suivi des chantiers et veille à ce que l'achèvement des travaux soit déclaré par le propriétaire en mairie. Cette étape déclenche un contrôle sur site par l'agent en charge des contrôles et de la conformité. Ces étapes sont nécessaires pour que la mairie délivre ensuite un certificat de conformité, document indispensable lors de la vente d'un bien.

2 Construit-on beaucoup à Lucinges ?

Non nous sommes en baisse sensible au regard des périodes antérieures

Effet certain de notre nouveau document d'urbanisme depuis la dernière révision générale de 2019, 21 nouveaux logements seulement ont été autorisés soit une baisse conséquente par rapport aux années précédentes. Auxquels on peut ajouter 19 logements issus de la réhabilitation dont certains étaient déjà occupés.

3 Quels sont les incompréhensions les plus souvent soulevées par les propriétaires lors des demandes d'urbanisme ?

Pourquoi le règlement du PLU de Lucinges n'autorise-t-il pas les toits gris ?

En effet, notre nuancier n'autorise pas le gris parfois prisé surtout pour les constructions contemporaines. Il y a une raison à ce choix délibéré des élus. La topographie de notre commune fait que les toitures sont très visibles, on les appelle la cinquième façade. Les constructions étant très hétérogènes dans notre commune, choisir une couleur, rouge orangé, dont seuls les dégradés sont autorisés, permet de créer une certaine unité de teinte plus agréable à voir quand on admire nos cônes de vue sur la vallée. La seule exception pour autoriser un toit gris anthracite est la pose de panneaux photovoltaïques simultanée à la rénovation ou construction d'une nouvelle toiture. Il s'agit de ne pas freiner la lutte contre le réchauffement climatique.

4 Pourquoi un contrôle du service de l'eau et de l'assainissement (Maison de l'Eau) lors d'une simple pose de clôture ?

Tout aménagement terrestre peut avoir des conséquences sur les installations souterraines. Ainsi la Maison de l'Eau s'assure lors de l'instruction de la demande d'urbanisme qu'un éventuel mur bahut (sur lequel on installe une clôture) ne s'édifie pas sur une canalisation d'eau potable ou d'eaux usées. De même, la pose d'une clôture ne doit pas fermer l'accès aux compteurs.

Une demande d'urbanisme est aussi l'occasion pour la Maison de l'Eau de vérifier que les installations sanitaires du particulier ne sont pas défectueuses et n'entraînent pas de pollution.

5 Quels seront les prochains travaux de la commission urbanisme ?

Introduire le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans notre PLU.

Dès 2031, chaque m² d'espace naturel ou agricole urbanisé, artificialisé, devra être compensé par le même nombre de m² rendus à la nature (remise en zone naturelle ou agricole d'une friche industrielle par exemple). Cet objectif doit pousser les communes à protéger davantage leurs zones naturelles et agricoles et à lutter contre l'imperméabilisation des sols.

Cette démarche demandera une révision de notre PLU d'ici 2030.

Tous travaux sur une habitation existante visibles de l'extérieur telles que son extension, la rénovation des façades et des toitures, la création et le changement des fenêtres, portes mais aussi la construction d'abri jardin, abri voiture, clôture, muret ou la démolition de bâtis, se déclarent en mairie ou en ligne sur le site GNAU d'Annemasse Agglo.

www.urbanisme.annemasse-agglo.fr



Vous avez un projet de construction ou d'extension ?

Contactez le service d'urbanisme pour un rendez-vous en mairie afin de faire le point sur les modalités nécessaires au bon déroulement du projet, un règlement de PLU n'est pas toujours évident à comprendre.

Vous aurez ainsi droit à l'expertise de notre architecte-conseil et de notre agent instructeur. Cette démarche vous fera gagner du temps en sécurisant le dépôt du dossier.

COMMISSION URBANISME



Arthur Bazin



Pierre Gerbaz



Viviane Mouchet



INTERVIEW D'UN élu



Laurent BAUD

- ➔ En charge des affaires scolaires depuis 2015
- ➔ Arrivé sur la commune en 1992
- ➔ Marié
- ➔ 3 enfants et 4 petits enfants
- ➔ Chef de projet informatique

COMMISSION SCOLAIRE



1 Quel est le rôle de l'adjoint aux affaires scolaires ?

L'adjoint au Maire en charge des affaires scolaires joue un rôle dans la gestion de l'éducation au niveau municipal. Ses principales responsabilités incluent :

- ➔ La supervision des écoles maternelles et élémentaires de la commune
- ➔ La gestion des relations avec la directrice d'école et les parents d'élèves
- ➔ La supervision des services périscolaires (cantine, garderie, etc.)

Il est l'interlocuteur privilégié des acteurs du monde scolaire et veille au bon fonctionnement des établissements

2 Qu'est-ce que tout cela représente en gestion quotidienne ?

Je représente la mairie lors des conseils de classe, je travaille avec la commission scolaire sur la qualité et la tarification des repas de la cantine. Je précise que la municipalité privilégie depuis longtemps les repas biologiques et les circuits courts.

Ma fonction implique des échanges avec différents interlocuteurs pour proposer au conseil municipal des investissements budgétaires sur les équipements de l'école (mobilier, outils numériques, aménagements, classes découvertes...). J'ai également un rôle de suivi pour accompagner la responsable du périscolaire dans divers domaines de gestion : les ressources humaines, la fréquentation de la garderie et de la cantine, la discipline, les activités « extrascolaires ».

3 Parlez-nous de la commission scolaire ?

Les membres de la commission sont : Isabelle Mauget, Elisabeth Jovillain, Arthur Bazin

Les actions de la commission se réalisent tout au long de l'année scolaire :

- ➔ Etude et avis sur les demandes de dérogations scolaires
- ➔ Participation aux réunions du Projet Educatif de Territoire qui ont pour objectif d'améliorer la qualité de la journée de l'écolier en prenant en compte la liaison entre les temps scolaires et périscolaires

- ➔ Proposition sur la qualité des services et les tarifs périscolaires pour maintenir un équilibre entre les coûts à la charge des familles et les coûts à la charge de la mairie

4 Une telle envergure des domaines d'intervention vous amène-t-elle à envisager des projets ?

Lors des discussions avec l'école, le périscolaire, les parents d'élèves, le conseil municipal, certaines demandes se transforment en projet, par exemple :

- ➔ L'agrandissement de la cour des maternelles
- ➔ La sécurisation de l'entrée du parking de l'agora
- ➔ La possibilité d'un accueil de loisir sur la commune
- ➔ La réalisation de fresques sur les murs de l'école



Comme annoncé dans notre dernier Feuilleton Informations de Lucinges, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) devait se renouveler à l'automne 2024 (candidatures ouvertes aux élèves lucingeois de CM1, CM2, 6ème et 5ème).

Pendant le mois d'octobre et avec la participation active des institutrices, les élèves de CM1 et CM2 ont préparé leur campagne électorale. Le 11 octobre, ils ont voté en mairie pour désigner 9 conseillers et 7 conseillères.

Le nouveau CMJ est donc en place avec Adam, Lena, Astor, Jules, Gabriel, Ivan, Maelys, Célia, Pénélope, Emilie, Aylin, Liha, Edouar, Nino, Raphaël, Clément

Le samedi 9 novembre, le conseil des jeunes a procédé à l'élection du maire et de ses adjoints.

Après un vote serré en 2 tours, Liyah Magistrat-Burki a été élue maire des jeunes. Maelys Gaucher et Nino Bellenger ont été élus adjoints.

Le CMJ a démarré son activité immédiatement avec une participation très appréciée au repas des aînés et également lors de la cérémonie du 11 novembre.

Le samedi 7 décembre, place à la réflexion avec le recensement des projets sur lesquels leur mandant portera.



Ce n'est pas moins de 57 propositions qui ont été enregistrées et qui seront étudiées, priorisées et développées en 2025.

Les sujets sont divers :

- L'ANIMATION** avec du cinéma en plein air et une boum,
- LE SPORT** avec un tournoi multisports,
- L'ENVIRONNEMENT** avec la plantation d'arbres,
- LA SÉCURITÉ** avec des cours de secourisme,
- LA SOLIDARITÉ** avec des activités intergénérationnelles
- DES ÉQUIPEMENTS** avec par exemple l'installation d'une table de ping-pong...

Les jeunes élus sont accompagnés par une équipe d'encadrants bénévoles, que nous remercions chaleureusement pour leur investissement :

Stéphanie Bajeux, Pascal Dupont, Marlène Gaucher et William Prévot. Ils viennent prêter main forte à Laurent Baud et Elisabeth Jovillain, élus.



La municipalité félicite les membres du CMJ pour leur engagement et leur transmet tous ses encouragements pour leur mandat.



CCAS

Cette année, le CCAS a proposé à nos aînés un voyage au cœur de la Dombes : une visite guidée des étangs, un repas convivial au restaurant et un anniversaire souhaité, une très belle journée ensoleillée !

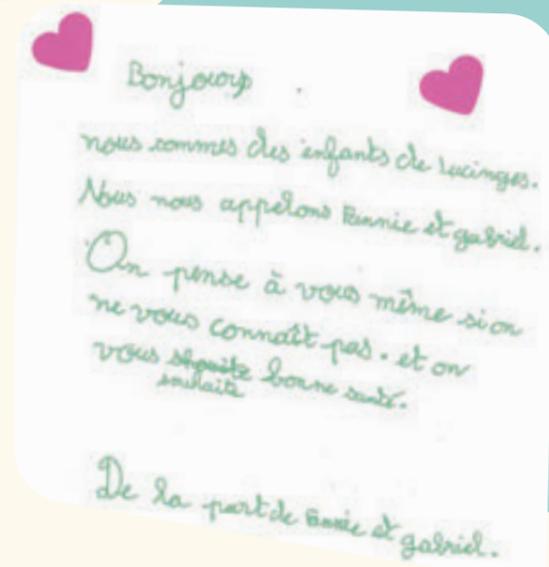


Dans le cadre de la semaine « Ridés mais pas fanés », nous avons participé à une découverte de l'Archipel Butor qui nous a entraînés sur les pas de M. Butor au travers d'une balade, dans le parc du Manoir pour un déjeuner sur l'herbe, au cœur de l'exposition Youl et enfin dans la création d'un Leporello.

Vous avez 70 ans ou plus ET VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE EST À LUCINGES MAIS VOUS NE RECEVEZ PAS LES INVITATIONS DU CCAS, VENEZ VOUS INSCRIRE AUPRÈS DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.



Le dimanche 24 novembre, les membres du CCAS ont réuni toutes les générations lors du traditionnel **repas de fin d'année** offert aux aînés. Une fête préparée avec beaucoup d'engouement, décorée avec soin. Le repas élaboré par le traiteur DA VIZZINI a été servi par les nouveaux élus du conseil municipal des jeunes, accompagnés par le duo musical « Les Montagnettes » (Elodie Genoud et Béatrice Piccot) qui ont fait danser les cœurs et les corps. Chacun a pu recevoir un « **courrier du cœur** », écrit, dessiné, par les enfants de l'école de Lucinges. Une initiative de leur enseignante Cécile Pagnier, qui a ravi les destinataires. Un remerciement tout particulier aux jeunes du CMJ pour leur implication à ce repas, ils ont été notablement actifs et prévenants !



"Donner"

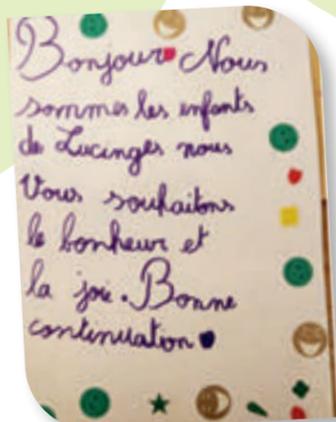
Comme chaque mois de septembre, élèves, enseignantes et parents se sont encouragés pour parcourir encore plus de kilomètres ensemble pour collecter des fonds lors des virades de l'espoir.

Résultat : 1337 km !



"Partager"

Les élèves écrivent aux aînés de la commune.



Le 7 novembre, journée de lutte contre le harcèlement, quoi de mieux que d'apprendre à être attentif aux autres, à partager des activités et des émotions ensemble lors de notre journée du sourire !

A l'école des citoyens !

"S'intéresser au monde"

Plusieurs classes suivent le Vendée Globe en apprenant la géographie



L'ornithologie c'est chouette !

"Ecrire, compter, lire, réfléchir..."



"Mieux connaître la planète pour mieux la protéger"

Sans oublier les apprentissages indispensables

Le service périscolaire a pris possession de nouveaux locaux



C'est avec grand plaisir que l'équipe du service périscolaire a déménagé ses affaires dans le bâtiment où se trouve la salle de motricité.

PLUSIEURS ESPACES SONT MAINTENANT DÉDIÉS :

En bas du bâtiment se retrouvent les enfants de maternelle pour la garderie du soir au côté de Brigitte et Irina qui les occupent avec de belles créations, un petit espace de jeux et un coin détente sont aussi à leur disposition.

A l'étage, une salle détente et une salle atelier permettent aux élémentaires de créer, se détendre et surtout bénéficier d'un plus grand espace de vie. Irène, Ana Maria, Corine et Sophie mettent en place des activités ludiques, décoratives et sportives.

Des portes ouvertes ont été organisées le 19 novembre dernier avec une présentation de toute l'équipe et une visite des locaux. L'échange avec les parents nous a permis d'exposer notre nouvelle organisation et ce fût un agréable moment de partage.

Ce même jour, le restaurant scolaire a accueilli quatre parents d'élèves afin de déjeuner aux côtés des enfants. Ils ont accompagné les enfants de maternelle pour manger, conduire les petites sections à la sieste et être présents dans la cour avec les moyennes et grandes sections. Puis ils ont accompagné les agents pour récupérer les grands dans leur classe et déjeuner au self avec eux.

Ils ont pu aussi constater que les enfants sont autonomes au niveau du tri des déchets de leur plateau.

Invitation à renouveler.

A bientôt

L'équipe du service périscolaire





Les Vœux du maire



LA MUNICIPALITÉ A ORGANISÉ POUR VOUS...



Réunion publique



Comédie musicale

*Une journée particulière
La Fête des mères*



*Le Forum des associations
et des activités*



*La cérémonie
du 11 novembre*

Conférence au Mansoir



*Inauguration
de l'école*



Soirées Théâtre



Mairie & Agglomération : *une complémentarité au service des habitants*

Dans notre quotidien, nous côtoyons de nombreux services publics sans toujours identifier qui en a la charge. Entre la mairie et Annemasse Agglo, la répartition des compétences permet d'assurer un service public efficace, adapté aux besoins des citoyens. Cet article permettra d'y voir plus clair !

→ **La commune** demeure le premier interlocuteur des habitants pour les services de proximité. État civil, écoles, urbanisme ou encore tranquillité publique : la mairie intervient sur l'ensemble des aspects de la vie quotidienne. Elle assure également l'animation du territoire à travers les associations, les manifestations culturelles et la gestion des équipements communaux. Cette proximité est essentielle pour maintenir le lien avec les citoyens et répondre à leurs besoins immédiats.

→ De son côté, **Annemasse Agglo** déploie son action sur un territoire plus vaste, permettant de mutualiser les moyens et de porter des projets d'envergure. L'intercommunalité prend ainsi en charge des services essentiels comme la gestion des déchets, l'eau et l'assainissement. En témoigne l'ambitieux programme de traitement des micropolluants à l'échelle transfrontalière, mis en place à la station d'épuration : une innovation majeure pour la qualité de nos ressources en eau.

Ma mairie ?

Annemasse Agglo



Mon compteur d'eau ?

Ma carte d'identité ?

Mon abri voiture ?

Mes bus ?

L'inscription à l'école ?

Mon composteur ?

Ma journée citoyenne ?

Mes emballages ?



Cette organisation à deux niveaux, loin d'être une complexification administrative, représente une véritable force pour notre territoire. Elle permet d'allier la proximité indispensable du service public communal à l'efficacité d'une action intercommunale sur les grands projets structurants. Mairie et agglomération travaillent ainsi main dans la main pour améliorer le cadre de vie des habitants et préparer l'avenir du territoire.

La mobilité constitue un axe fort de l'action intercommunale. On pense notamment au prolongement du tram Annemasse-Genève, qui traverse plusieurs communes et qui sert à tous les habitants du territoire. Cette infrastructure révolutionne les déplacements transfrontaliers et renforce l'attractivité du territoire. L'agglomération joue également un rôle central dans la transition écologique. Protection des espaces naturels, efficacité énergétique, qualité de l'air : autant de défis qui dépassent les frontières communales et nécessitent une action coordonnée.

L'action sociale représente aussi un domaine d'intervention majeur pour l'intercommunalité. La Maison des solidarités, inaugurée en 2020, en est l'exemple parfait : ce lieu unique rassemble l'accueil de jour Escale, l'abri grand froid et les Restos du cœur, offrant des espaces plus adaptés pour accompagner les personnes en difficulté. En matière d'habitat, Annemasse Agglo développe une politique ambitieuse pour répondre aux enjeux du logement social et de la mixité urbaine.

La culture et le sport ne sont pas en reste, avec des équipements structurants gérés par l'agglomération, comme le conservatoire de musique ou certaines installations sportives d'envergure intercommunale. La cohésion sociale constitue également un axe fort de l'action communautaire, à travers la politique de la ville et les dispositifs d'insertion professionnelle.



TOUT SAVOIR SUR LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Annemasse Agglo met en place progressivement la restriction de circulation des véhicules en fonction de leur pollution.

QU'EST-CE QU'UNE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ [ZFE-m] ?

Les ZFE-m visent à **protéger les populations dans les zones urbaines les plus polluées**. Elles limitent la circulation des véhicules les plus polluants.

Pour entrer dans ces zones, les véhicules doivent avoir **une vignette Crit'Air** affichée sur leur pare-brise, qui classe les véhicules en fonction de leurs émissions de polluants atmosphériques. Entre 2025 et 2030, les restrictions de circulation mises en place seront progressives.



Plus de **320 villes européennes** ont adopté ces mesures pour réduire progressivement l'usage des véhicules les plus polluants sur leur territoire.

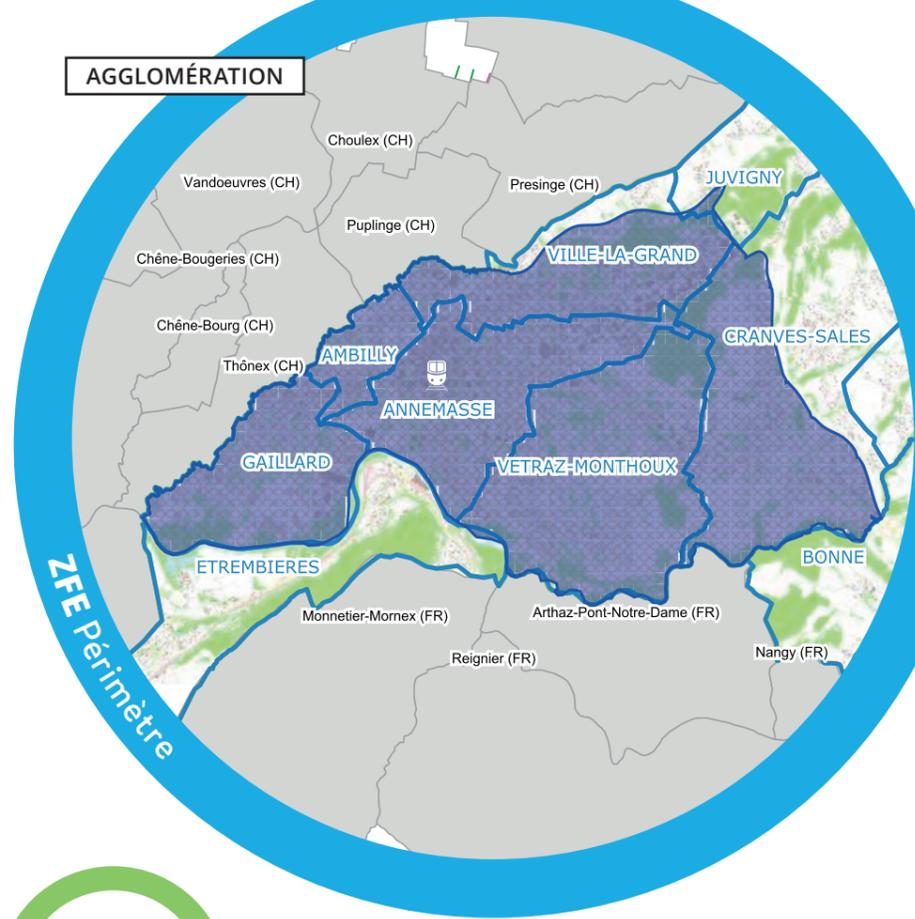
POURQUOI L'AGGLO MET EN PLACE UNE ZFE-m ?

- **La ZFE-m est une obligation réglementaire** de la loi Climat et résilience de 2021. Elle impose la mise en place progressive, à partir du 1^{er} janvier 2025, d'une restriction de circulation aux véhicules les plus polluants sur un territoire précis d'Annemasse Agglo.
- **La ZFE-m permet de lutter contre la pollution routière**, d'améliorer la qualité de l'air et d'offrir une meilleure santé à tous les habitants. La pollution atmosphérique engendre des maladies chroniques qui touchent particulièrement les personnes les plus fragiles. Elle s'inscrit pleinement dans le cadre de notre Plan Climat Air Energie.
- **La ZFE-m est aussi une occasion de réinterroger nos manières de nous déplacer** dans un contexte de dérèglements climatiques accélérés et de hausse des coûts de l'énergie. Des alternatives existent bel et bien à Annemasse Agglo. Retrouvez toutes nos solutions de mobilités alternatives sur le site www.annemasse-agglo.fr

QUEL PÉRIMÈTRE POUR LA ZFE-m D'ANNEMASSE AGGLO ?

La zone délimitée englobe Annemasse et s'étend sur Ambilly, Cranves-Sales, Gaillard, Vétraz-Monthoux et Ville-la-Grand.

Elle tient compte de la configuration actuelle du réseau routier avec les possibilités de transit et l'existence d'offres de transports en commun alternatifs à la voiture.



COMMENT SAVOIR SI J'ENTRE OU JE SORS DE LA ZFE-m DANS L'AGGLO ?



FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ



Panneau d'entrée de zone



Panneau de sortie de zone

Un calendrier progressif pour permettre à chacun de s'adapter



1^{er} janvier 2025
restriction des véhicules non classés Crit'Air.



1^{er} janvier 2028
restriction aux véhicules classés Crit'Air 5 et non classés.



1^{er} janvier 2029
restriction aux véhicules classés Crit'Air 4, 5 et non classés.



1^{er} janvier 2030
restriction aux véhicules classés Crit'Air 3, 4, 5 et non classés.

AGGLOMÉRATION

COMMENT SAVOIR SI JE SUIS CONCERNÉ ?

Tout véhicule motorisé entrant dans la ZFE-m doit détenir une vignette Crit'air ou Stick'air* sur son parebrise. Six vignettes traduisent le niveau de pollution des véhicules. Plus le numéro de certificat est élevé, plus le véhicule émet de polluants.



*Les vignettes Crit'Air et Stick'air basées sur la même réglementation sont équivalentes.



Dérogations

Certains véhicules bénéficient d'une exemption nationale ou locale et ne sont pas concernés par la ZFE-m. Pour tout savoir sur ces dérogations www.annemasse-agglo.fr/zfe

Commander ma vignette Crit'air

La vignette Crit'air est obligatoire pour circuler dans les Zone à Faibles Émissions - Mobilité (ZFE-m).

Pour commander votre vignette, munissez-vous de votre certificat d'immatriculation (ex carte-grise) et rendez-vous sur le site officiel www.certificat-air.gouv.fr



Attention aux arnaques : il n'existe qu'un seul site officiel. Méfiez-vous des intermédiaires et des sites frauduleux.



Non classés
▶ Véhicules immatriculés avant 1997



Crit'Air 5
▶ Véhicules diesel, entre 1997 et 2000



Crit'Air 4
▶ Véhicules diesel, entre 2001 et 2005



Crit'Air 3
▶ Véhicules essence, hybrides, entre 1997 et 2005
▶ Véhicules diesel, entre 2006 et 2010



Crit'Air 2
▶ Véhicules essence, hybride entre 2006 et 2010
▶ Véhicules diesel depuis le 1^{er} janvier 2011



Crit'Air 1
▶ Véhicules essence, gaz ou hybrides rechargeables depuis le 1^{er} janvier 2011



Crit'Air 0
▶ Véhicules 100% électriques et hybrides

La POLICE Municipale Intercommunale des Voiron/Annemasse-Aglo

Elle est basée à Cranves-Sales au 283 route des Tattes de Borly.

ELLE INTERVIENT SUR 6 COMMUNES D'ANNEMASSE-AGGLO :

Lucinges, Cranves-Sales, St Cergues, Bonne, Machilly et Juvigny.

SES MISSIONS SONT DIVERSES :

- ➔ Police de la route
- ➔ Police du stationnement
- ➔ Surveillance et sécurisation des manifestations
- ➔ Surveillance et sécurisation des écoles et collèges
- ➔ Interventions sur la voie publique (rixes, troubles à l'ordre public, accidents, agressions,)
- ➔ Déclarations des chiens dangereux et constats de maltraitance animale
- ➔ Opérations Tranquillité Absence/Vacances en lien avec la lutte anti-cambriolages
- ➔ Constats en matière de salubrité publique
- ➔ Exécution des arrêtés municipaux...



Au quotidien, la Police Municipale agit en coordination avec La Gendarmerie Nationale sur le territoire des 6 communes dans tous ses domaines de compétence.

Les interventions en commun peuvent porter sur des opérations anti-délinquance, des sécurisations sur accidents routiers, des contrôles de vitesse et sont définies par une convention de coordination entre les deux services.

Pour assurer ses missions, elle est actuellement composée de 6 policiers. Elle sera renforcée par le recrutement d'un 7^{ème} agent au premier trimestre 2025.

L'effectif du poste, renouvelé dans sa totalité en deux ans, est placé sous la responsabilité du Chef de Service arrivé en août dernier, Christophe Reigneau.

LA GESTION DES EAUX de pluie, L'AFFAIRE DE TOUS !



Le changement climatique augmente la fréquence et l'intensité de certains phénomènes météorologiques comme la canicule, le vent violent, les fortes précipitations. Ces dernières, couplées à l'imperméabilisation des sols, à la densification des habitations, aggravent les risques liés aux inondations dans les bassins aval.

L'évacuation de l'eau pluviale est un problème récurrent : comment l'évacuer, qui en a la charge, quelles sont les règles ?

Pour rappel, l'eau pluviale est le nom donné à l'eau de pluie après avoir touché le sol (surface construite ou naturelle). Selon le code civil, les eaux de pluie deviennent la propriété du possesseur de la surface sur laquelle elles sont tombées :

« Tout propriétaire a le droit d'user et de disposer des eaux pluviales qui tombent sur son fonds » (article 641 du code civil).

Et « Les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés à recevoir les eaux qui en découlent naturellement sans que la main de l'homme y ait contribué » (article 640 du code civil).

Dès lors, le propriétaire ne doit pas aggraver le ruissellement naturel sur les terrains situés en contrebas, sous peine de devoir indemniser celui du fonds inférieur. Si l'eau de pluie peut avoir différents acheminements comme s'épandre naturellement sur un terrain plat ou ruisseler en suivant des pentes naturelles, cela ne doit pas être la conséquence de modifications de la situation naturelle d'origine.

La gestion des eaux pluviales est donc l'affaire de tous. Elle implique quelques bonnes pratiques à intégrer, pratiques s'approchant le plus possible du cycle naturel de l'eau :

- FAVORISER** l'infiltration naturelle là où l'eau touche le sol
- RÉDUIRE** les surfaces imperméabilisées en privilégiant la végétalisation des espaces, les revêtements drainants
- CONTRÔLER** le ruissellement en limitant sa vitesse, son volume et la distance parcourue par l'eau
- CRÉER** des ouvrages de stockage à régulation de débit de sortie.

FIN du réseau TELECOM CUIVRE

Avec la généralisation de la fibre optique partout en France, le réseau cuivre historique d'Orange, utilisé pour le téléphone fixe, Internet (ADSL) et la télévision, est progressivement délaissé par les abonnés au profit de cette nouvelle technologie. En accord avec l'État, Orange a donc décidé d'arrêter graduellement l'ensemble des services sur le réseau cuivre et de procéder à son démantèlement.

LE RÉSEAU CUIVRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le réseau cuivre est le réseau de télécommunication historique en France détenu par Orange (ex France Télécom). Il a permis aux français d'accéder au téléphone fixe et à internet (ADSL) via des câbles en cuivre déployés partout dans l'Hexagone.

POURQUOI LE RÉSEAU CUIVRE VA-T-IL S'ARRÊTER ?

À l'heure où Internet a pris une place prédominante dans la vie de très nombreux français, le réseau cuivre atteint ses limites et ne peut plus suivre la demande grandissante des utilisateurs. Une connexion internet rapide et fiable est devenue indispensable et c'est ce qu'offre la fibre. Par ailleurs, même s'il a servi de nombreux français pendant des décennies, le réseau cuivre est plus sensible aux aléas de la météo, à l'humidité et est 3 fois plus énergivore que la fibre optique.

Enfin, le territoire étant désormais largement fibré il n'est plus pertinent de garder deux réseaux parallèles qui remplissent la même fonction. En effet, cela engendre :

- Des coûts de maintenance élevés qui sont nécessairement répercutés sur les abonnés et les contribuables,
- Une saturation inutile des infrastructures d'accueil (fourreaux et poteaux) qui occasionne la multiplication des travaux d'entretien et dégrade les paysages.

Orange a donc annoncé vouloir amorcer progressivement la fermeture du réseau cuivre à partir de 2023 pour se terminer en 2030.

Nous vous tiendrons régulièrement informé de la date prévue de la fin du réseau cuivre sur la commune de Lucinges dès que celle-ci sera connue.

Pour en savoir plus :
Rendez-vous sur le site du gouvernement <https://www.treshautdebit.gouv.fr/>



SOLUTIONS POUR INFILTRER LES EAUX PLUVIALES

Créer des dépressions (creux naturels) dans le jardin pour stocker l'eau et la laisser s'infiltrer normalement



Installer un récupérateur d'eau à la descente du cheneau

Créer un jardin de pluie, massif végétalisé supportant la sécheresse comme les fortes pluies

Privilégier les revêtements perméables : gravillons, pavés avec joints perméables, béton et enrobés drainants

Installer une cuve de récupération enterrée avec solution d'infiltration et/ou puits d'infiltration

L'objectif actuel n'est plus d'évacuer les eaux de pluie le plus loin et le plus rapidement possible (par des réseaux enfouis ou par un raccordement direct au fossé) mais bien d'éviter tout risque de saturation et de débordement des réseaux publics.

LAISSONS L'EAU S'INFILTRER...
ET « PUIT » C'EST TOUT.

Archipel Michel Butor



VOUS AVEZ ÉTÉ
1530
VISITEURS

Parmi les temps forts, la **10^e Fête du Livre d'Artiste**, organisée les 12 et 13 octobre. Vous avez été 1 530 visiteurs à participer à ce rendez-vous emblématique, au cours duquel 58 exposants ont présenté leurs œuvres.

Tout au long de l'année, d'autres événements ont également marqué la vie de l'Archipel Butor : les ateliers mensuels du premier dimanche, les ateliers de Pâques combinant balade poétique et créations originales comme le livre accordéon, ainsi que les expositions de Joël Bastard, de Youl, et des éditions Virgile.

Merci pour votre enthousiasme, votre fidélité et votre engagement à nos côtés !

A lors que l'année 2025 débute à peine, il est temps de revenir sur les événements marquants qui ont rythmé 2024 et de dévoiler ceux à venir à l'Archipel Butor. Ensemble, nous avons partagé des moments riches en émotions, en découvertes et en créativité.

Cette année, nous vous proposerons de découvrir quatre expositions temporaires.

 **Manoir des livres**
91 chemin du château
74 380 Lucinges
+33 (0)4 58 76 00 40
accueil@archipel-butor.fr

4 expositions en 2025

1 Vous avez jusqu'au **2 mars** pour explorer ou redécouvrir l'exposition des éditions Virgile *Livres rares* au Manoir des Livres.



2 Ensuite, ce sera la plasticienne **Jacque Barral** qui sera mise en lumière **du 15 mars au 14 juin**. Ne manquez pas le vernissage de l'exposition *Depuis les premières saisons* le **samedi 15 mars à 11h**.



3 Les éditions d'art **FMA** s'exposeront du **28 juin au 11 octobre**, avec un vernissage prévu le **samedi 28 juin à 11h**.

4 **ARTO ANNECY**
THÈQUE
40 ans

Enfin, **du 25 octobre 2025 au 21 février 2026**, nous fêterons les 40 ans de l'Artothèque des médiathèques d'Annecy ! Le vernissage aura lieu le **samedi 25 octobre à 11h**.

L'année sera rythmée par des ateliers lors des vacances scolaires, ainsi que des visites guidées de l'exposition en cours au Manoir et du bureau de Michel Butor chaque premier samedi du mois.

N'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter afin de suivre toutes nos actualités.
Pour cela, envoyez un mail à accueil@archipel-butor.fr



Ne manquez pas les rendez-vous de la bibliothèque !

Renseignements sur : bibliotheques-intermede.fr



LES INFOS pratiques

Zone de rencontre : C'EST QUOI ?

L'entrée du centre bourg, au niveau du bar L'Escapade marque le début d'une « zone de rencontre » qui s'étend jusqu'à la place de l'église.

Qu'est-ce que cela signifie pour les usagers ?

DÉFINITION :

« Il s'agit d'une section de voie en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. La chaussée est à double sens pour les cyclistes. L'entrée de cette zone est annoncée par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. » (cf article R 110-2 du code de la route)

VOUS ENTREZ EN ZONE DE RENCONTRE

1 **2** **3**

RESPECTEZ LES PRIORITÉS !

PRIORITÉ AUX PIÉTONS
Les piétons peuvent circuler librement sur la chaussée

LIBERTÉ POUR LES CYCLISTES
Les vélos peuvent circuler dans les deux sens

VIGILANCE POUR LES AUTOMOBILISTES
La vitesse est limitée à 20km/h pour tous les véhicules

L'essentiel à retenir

SUR LA ZONE DE RENCONTRE :

- Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules,
- Tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, motos...), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h ;
- Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet ;
- Le double-sens cyclable est instauré dans les voies à sens unique (sauf dispositions contraires).



SERVICES

- MAIRIE**
04 50 43 30 93
- ANNEMASSE AGGLO**
04 50 87 83 00
- DÉCHETTERIE (BONNE)**
04 50 38 04 62
- GARDERIE PÉRISCOLAIRE**
04 50 43 72 35
- RESTAURANT SCOLAIRE**
04 50 15 16 38
- ECOLE DE LUCINGES**
04 50 43 32 07
- BIBLIOTHÈQUE**
04 50 85 79 87
- ARCHIPEL BUTOR**
04 58 76 00 40
- TRANSPORTS ANNEMASSIENS COLLECTIFS (TAC)**
0800 00 19 53
- ASSISTANTE SOCIALE**
04 50 84 31 52
- ANIMAUX SECOURS**
04 50 36 03 39
- ANIMAL SAUVAGE BLESSÉ**
07 83 80 05 46 ou 07 83 59 27 07
- QUESTIONS ADMINISTRATIVES**
39 39
- MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT D'ANNEMASSE**
04 50 84 06 70

MAIRIE

- Horaires**
Mardi : 9h-12h / 14h-17h30
Jeudi : 14h-17h30
Vendredi : 14h-17h30
Samedi : 9h-11h30
- Mail** accueil@lucinges.fr
- Site** lucinges.fr
- Facebook** mairie de Lucinges
- Vous pouvez rencontrer vos élus** tous les samedis de 9h30 à 11h30 en mairie. **Monsieur le Maire** est disponible sur rendez-vous également le samedi matin.

URGENCES +

- SAMU 15**
- Pompiers 18**
- Police - Gendarmerie 17**
- Police intercommunale**
04 50 39 97 90
- Service de l'eau**
04 50 87 83 00
- Urgence dépannage ENEDIS**
09 72 67 50 74
- Violences faites aux femmes 3919**
- Enfance maltraitée 119**
- Pôle Médico-Social d'Annemasse**
04 50 33 23 45 / 04 50 33 51 15
- Information COVID 19 (24h/24 7j/7)**
0800 130 000

BIBLIOTHÈQUE CONNECTÉE

SENIORS ET DIGITAL

MAIN DANS LA MAIN

A LA BIBLIOTHÈQUE DE LUCINGES :

RENDEZ-VOUS À LA BIBLIOTHÈQUE AUX HORAIRES D'OUVERTURE

LUCINGES

Ma mutuelle RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La région a récemment lancé une mutuelle régionale pour permettre aux nombreux habitants qui ne disposent d'aucune complémentaire de bénéficier d'une offre adaptée avec trois niveaux de couverture et une solution dédiée aux étudiants, à des tarifs très étudiés.

Informations et inscription : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/particuliers/mamutuellerregion>



Pollution lumineuse :

DE NOUVELLES RÈGLES À COMPTER DE 2025



Depuis 2018, la réglementation interdit l'installation de luminaires qui émettent plus de 4% de lumière au-dessus de l'horizontal.

Dès cette année, ce type de luminaires (boules) est interdit pour agir concrètement contre la pollution lumineuse.

Autre précaution : éviter les lumières blanches, choisir une lumière jaune avec des lampes à température de couleur inférieure à 3000 Kelvin ou mieux encore, à 2400 Kelvin.

Pour en savoir plus et agir dans votre copropriété ou lotissement, vous pouvez contacter France Nature Environnement Haute-Savoie : Christine.gur@fne-aura.org



Les déchetteries

DEPUIS LE 24 JUIN 2024, LE SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS A ÉVOLUÉ :

les vignettes sont remplacées par un système de contrôle d'accès avec lecture de plaques d'immatriculation. Tous les habitants doivent se réinscrire pour continuer d'accéder en déchetteries. La demande s'effectue en ligne sur le portail d'Annemasse Agglo (www.annemasse-agglo.fr)

VOS POINTS D'APPORT VOLONTAIRE SUR LA COMMUNE :

Pour déposer vos emballages, verres, cartons et ordures ménagères :

Bas de la route de Lucinges - Chez Veluz - Cimetière - Place de la Vignule - Milly - Eaux-Vives - Pont des Mottes



Pour tout renseignement, appelez le 04 50 87 88 88.

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024, VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE TRIER VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VOS DÉCHETS VERTS DE JARDIN AFIN QU'ILS SOIENT VALORISÉS EN SOLUTIONS DE COMPOSTAGE.

DEMANDEZ UN COMPOSTEUR !

c'est simple et gratuit !

EN PIED D'IMMEUBLE EN APPARTEMENT EN MAISON

COMPOSTEUR DE MAISON
Livré à domicile



COMPOSTEUR D'APPARTEMENT
Livré à domicile



COMPOSTEUR COLLECTIF



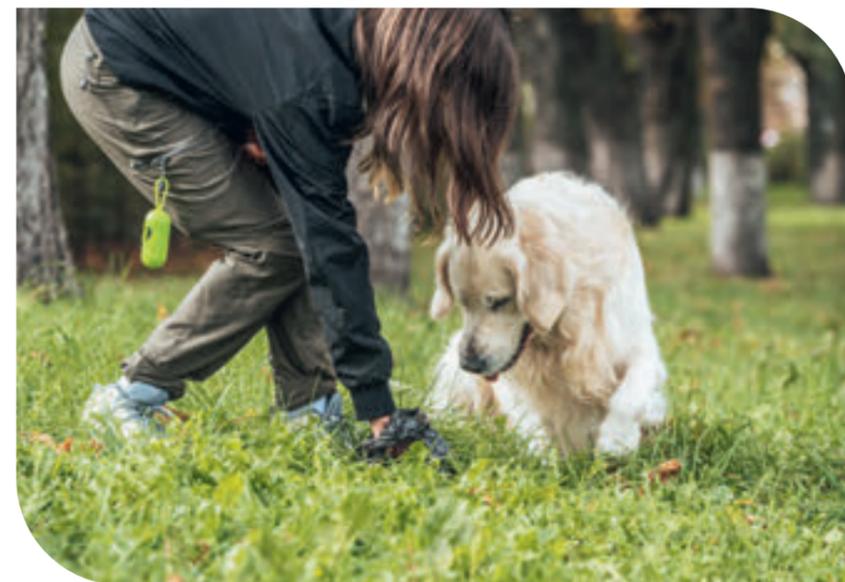
- ➔ CORTENAZ,
- ➔ CENTRE BOURG,
- ➔ MILLY

+ d'infos



Savez-vous qu'à Lucinges, IL EST OBLIGATOIRE DE RAMASSER LES CROTTES DE SON CHIEN ? MAIS POURQUOI ?

6 RAISONS de ramasser les crottes de son chien y compris dans la nature



UNE QUESTION DE CIVISME

Que vous soyez propriétaire d'un joli toutou ou non, il est toujours désagréable de mettre le pied dedans, pensez à nos agents communaux quand ils fauchent les bords des chemins.

1 - FAIRE UN GESTE CITOYEN

Un village propre, accueillant, des chemins et des parcs sains, comme c'est agréable pour chacun d'entre nous, propriétaire d'un compagnon à quatre pattes ou non.

2 - CONJURER LA MALÉDICTION DU "J'AI MARCHÉ DANS UNE CROTTE"

Le propriétaire du chien ou tout autre promeneur peut, au cours de sa pérégrination, marcher dans ce magnifique trésor à l'odeur si particulière. Et quoi de plus désagréable, en allant chercher ses enfants, que de mettre le pied dans une crotte de chien. Il y a des choses plus agréables à partager avec nos proches que l'arôme d'une fraîche déjection.

3 - PARER AUX ACCIDENTS

Bien plus dangereux qu'une peau de banane, l'étron dans lequel votre pied atterrit peut se montrer revêche. Par temps de pluie, les excréments deviennent moins denses, se liquéfient, ils sont glissants et peuvent provoquer la chute d'une personne âgée, d'un enfant ou de nous-mêmes.

Vivre ensemble, faire du bien à la planète, c'est nous protéger et protéger ceux que nous aimons.

4 - ÉVITER L'AMENDE

Face au nombre de propriétaires qui ne trouvent jamais de sacs à crotte et à notre amour immodéré de la gent canine - pas moins de 87 millions de toutous en Europe - la loi impose de ramasser les déjections de nos animaux de compagnie sur les trottoirs et dans les espaces publics. Eh oui, pris en flagrant délit, le propriétaire indélicat sera sanctionné d'une amende forfaitaire de 35€ minimum.

5 - UN APPORT AZOTÉ AUSSI IMPORTANT QU'UNE POLLUTION AGRICOLE

L'azote est un élément important de la fertilisation des sols. Les agriculteurs l'utilisent depuis des décennies pour augmenter le rendement d'une parcelle. Mais il participe également au phénomène d'eutrophisation des étangs, des rivières, des littoraux, ainsi qu'à la pollution de l'air en produisant un gaz à effet de serre. Au terme de l'analyse scientifique de Gand sur les écosystèmes périurbains, il apparaît que les déjections canines dégagent 11kg d'azote par an quand l'agriculture et l'industrie en produisent entre 5 et 25kg annuellement.

6 - DES BACTÉRIES PRÉSENTES DANS LES CROTTES DE NOS CHIENS

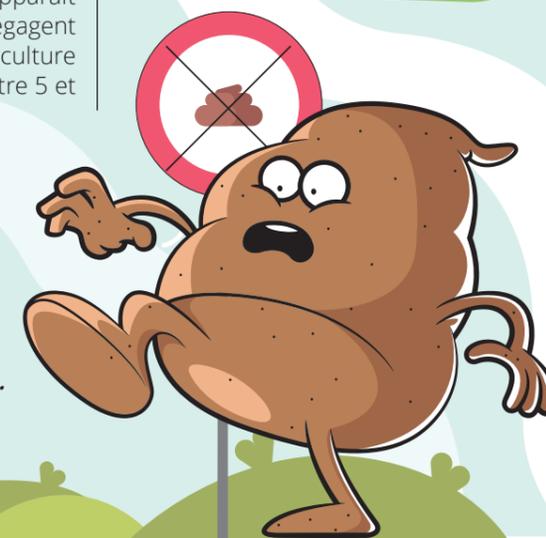
Lorsque nous ne ramassons pas les déjections de notre ami à quatre pattes, les bactéries s'enfoncent dans le sol où elles pourront rester en dormance plusieurs années, jusqu'à ce qu'elles trouvent un nouvel hôte : un autre chien, un animal, un enfant qui joue à cet endroit. Campylobacter, Salmonella, Yersinia et Escherichia coli infecteront alors l'animal ou le quidam, provoquant des symptômes intestinaux pouvant être graves.

À l'échelle de l'Europe, on estime à 87 millions le nombre de chiens qui libèrent leur vessie et leur intestin chaque jour.

Alors en ville ou dans la forêt, ne sortez pas sans vos sacs !

Idée

AVOIR DES SACS FUNS À PORTER DE MAIN, INVESTIR DANS UN PORTE-SAC QUI S'ACCROCHE À LA LAISSE...



MES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

majdc.fr



Dès leurs 16 ans révolus, les adolescents (filles et garçons) doivent procéder à leur déclaration au titre du recensement militaire dans leur commune de résidence. Aujourd'hui, les démarches peuvent aussi se faire en un clic !

FRONTALIERS

De nationalité suisse ou binational, si vous travaillez dans le canton de Genève, pensez à vous faire recenser en mairie. Si vous êtes titulaire d'un permis G, assurez-vous que votre adresse de résidence est bien à jour (auprès de votre employeur et de l'office cantonal de la population et des migrations - l'OCPM).

En réalisant ces démarches, vous permettez à notre commune de percevoir une compensation financière genevoise. Cette ressource est indispensable au développement de Lucinges.

ÉLECTIONS

Il y a **trois possibilités** pour vous inscrire :

- ➔ En mairie, aux horaires habituels d'ouverture
- ➔ Par courrier postal comprenant toutes les pièces justificatives

➔ Sur le site internet <https://lucinges.fr/demarches-administratives/> (service gratuit, facile, sécurisé et accessible en continu) ou démarches.interieur.gouv.fr

Merci de vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Conditions nécessaires pour être inscrit sur une liste électorale :

- ✓ Être âgé de 18 ans
- ✓ Être de nationalité française ou ressortissant d'un autre état membre de l'Union Européenne
- ✓ Jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine pour les ressortissants d'un autre état membre de l'UE
- ✓ Apporter la preuve de son attachement avec la commune d'inscription

Retrouvez toutes les informations sur

<https://lucinges.fr/demarches-administratives/>



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Vous pouvez signaler votre départ en vacances auprès de la police municipale intercommunale des Voirons qui se chargera de jeter un œil sur votre résidence durant votre absence.

Signalez votre départ 48 heures à l'avance en remplissant une fiche OTV à récupérer à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la mairie : www.lucinges.fr, rubrique démarches administratives.

INSCRIVEZ-VOUS SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Vous avez plus de 65 ans, vous avez plus de 60 ans et êtes reconnu inapte au travail, vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables.

En cas de risques exceptionnels ou de dispositifs d'alerte (plan canicule, crise sanitaire, plan grand froid...), ce dispositif permet au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'assurer un suivi des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap en les contactant régulièrement pour offrir une écoute, s'assurer que tout va bien et déclencher une intervention ciblée et efficace des services sanitaires et sociaux si nécessaire.

Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie.

DÉMARCHES EN LIGNE DU PERMIS DE CONDUIRE :

➔ Pour des informations sur les sessions de stage agréé par la préfecture de Haute-Savoie pour la récupération de points au permis de conduire proche de Lucinges, rendez-vous sur le site LegiPermis : <https://www.legipermis.com/stages-points/haute-savoie/>

➔ Pour consulter le solde de vos points ou faire une déclaration de vol ou de perte de permis de conduire, consultez le site de l'ANTS : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

➔ Pour émettre une contestation suite à une infraction au code de la route : <https://recours.permisdeconduire.gouv.fr>



PERMIS DE CONDUIRE - CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ - PASSEPORT - IMMATRICULATION DE VÉHICULE - INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES - VIE DES ASSOCIATIONS - Et bien plus encore...

Toutes vos démarches en un clic en allant sur le site :

www.demarches.interieur.gouv.fr

Construire une habitation, remplacer des fenêtres, ravalement d'une façade, installer une piscine, diviser un terrain...
Tous ces travaux nécessitent une autorisation préalable.

A PARTIR DU 1ER JANVIER 2022*

DÉPOSEZ VOS DEMANDES 24H/24 7J/7 SUR LE PORTAL URBANISME DE L'AGGLO



ACCESSIBLE
Portail en ligne accessible 24h/24, 7j/7



RAPIDE
Pas de déplacement en mairie



ÉCOLOGIQUE
Pas de dossiers à imprimer en plusieurs exemplaires



PRATIQUE
Suivi en temps réel de l'état de la demande

*Portail accessible pour les demandes concernant les 9 communes membres du service instruction des droits des sols : Ambilly, Annemasse, Bonne, Etennibères, Juvigny, Lucinges, Machilly, Sain-Cergues et Ville-la-Grand.



Etat civil 2024



Naissances

(18 dont 11 autorisations)

Evan Allene né le 28/03
Noah Jaillet né le 31/05
Gaspard André né le 19/06
Charlie Halbin Desroches née le 02/07
Arthur Boutigue né le 27/08
Florian Tillmann né le 23/09
Luna Rey née le 14/10
Léa Crebassa née le 19/10
Gabriel Barthelemy né le 27/10
Finley Morel né le 23/11
Mia Cerveaux née le 15/12



Mariages

(6 dont 5 autorisations)

Nuria Garcia Segarra et Luc Martin le 22/06
Marie-Laure Martin et Yannick Rannou le 23/08
Tamara Ayer et Guilhem Fortin le 14/09
Marlène Philippe et Rémi Gaucher le 21/09
Yuliana Lestari et Rémy Robin le 19/10



Décès ou transcriptions de décès

Raphaël Lelouche le 17/01
Joseph Ghizzo le 01/03
Géraldine Trottet le 28/03
Christiane Rouge née Deperraz le 22/07
Florian Bagnol le 28/10
Marie Zanolla née Pertuiset le 16/12
Patricia Müller née Blanchet le 21/12
Annie Maldeme née Liorod le 28/12

Décès de natif de Lucinges habitant une autre commune

Marguerite Coutouly née Plasson le 19/02
Andrée Bocard née Janin le 26/10

Par respect de la vie privée de chacun, sont mentionnées ci-dessus les unions des personnes et les naissances dans les familles ayant donné leur autorisation à la mairie.



Contact ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

P35 ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE AGRÉÉE
Philippe MEYNADIER
90 Place de l'église
74380 Lucinges
06 80 31 97 59
philo.m@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE LUCINGES
Ludvine Marcillon
2011 route de Bellevue
74380 Lucinges
06 86 86 63 53
lucy.lebonheurdanslepre@gmail.com

P37 ASSOCIATION DONNEURS DE SANG DE LUCINGES
Bernard Meynet
166 rte de Lucinges
74380 Lucinges
bernardmeynet@orange.fr
06 72 21 35 75

P41 ASSOCIATION LE CORTIL DU NANT
Brigitte Beucher
14 allée du Verger du Vallon
74380 Lucinges
lecortildunantlucinges74@orange.fr

ASSOCIATION R.U.R.A.L
Charly BALTASSAT
90 place de l'Eglise
74380 Lucinges
contact.rural74380@gmail.com

BONNE ATHLETIC CLUB
Dimitri Brillaud
78 chemin de chez Gay
74380 Bonne
04 50 31 34 74 / 07 77 90 35 83
523958@laurafoto.org
bonneac.footeo.com

P40 CAFÉ LITTÉRAIRE
Nathalie Reynolds
44 place de l'Eglise
74380 Lucinges
06 81 97 60 29
nathreyn@yahoo.fr

P41 C'EST QUOI COMME BESTIOLE !?
Patricia Charrière
77 route de Cortenaz
74380 Lucinges
patricia.schell74@orange.fr

P45 CHORALES LE TOURBILLON
Monique Barbedor
90 place de l'Eglise
74380 Lucinges
06 86 86 38 48
chorales-le-tourbillon@orange.fr

P43 CŒUR DE VIOLONCELLE
Stéphanie Parry-Janssen
72 chemin de Maltrait
74380 Lucinges
coeurdevioloncelle@gmail.com

COMPAGNIE CHAMP LIBRE (théâtre)
Florence De Gabai
111 chemin de Servette
74100 Vétraze-Monthoux
06 63 01 74 79
cecile.xambeu@gmail.com
compagniechamplibre

P39 GYM DES VOIRONS
Chantal Gerbaz
90 place de l'Eglise
74380 Lucinges
agymvoiron@gmail.com
06 62 66 07 01

P43 HARMONIE MUNICIPALE DE BONNE LUCINGES
Richard DUCRET
444 route de Haute-Bonne
74380 Bonne
Harmonie.bonne@gmail.com

P37 LA BOÎTE À DOUDOUS
Stéphanie Kobel
49 clos des Mésanges
74380 Cranves-Sales
laboiteadoudous74@gmail.com
laboiteadoudous.org
@laboiteadoudous

LA BONNE ÉPOQUE (gym douce)
Sara Sandmeier
754 route de chez Piulet
74380 Lucinges
sarasand@bluewin.ch
04 50 94 58 71

P36 LES ENFANTS DE LUCINGES
François Pignon - Clémentine Piot
116 place de l'Eglise
74380 Lucinges
06 82 87 94 88
lesenfantsdelucinges@gmail.com
enfantsdelucinges.com
enfantsdelucinges

P42 LES *SENS* CIEL
Pierre Gerbaz
578 route de Milly
74380 Lucinges
06 66 61 61 66
lessenscielandco@gmail.com

P34

P42 LE TEMPS DE SOUFFLER
Barbara Lemmo
597 route du Feu
74380 Lucinges
barbaralemmo@orange.fr

LIVRES D'ARTISTE 74
MICHEL BUTOR
Martine Jaquemet
57 place de l'Eglise
74380 Lucinges
adla74mb@gmail.com

P38 LUCINGES N'FÊTA
Christophe Herman
90 place de l'Eglise
74380 Lucinges
lucinges.n.feta@gmail.com
@lucingesnfeta

P44 NOVEMBRE MUSICAL DES VOIRONS
Remi Peysson
441 route de la Charniaz
74380 Bonne
06 16 81 46 21
remi.peysson@aol.fr
novembre musical des voiron.com

P41 PAROISSE
Jeannine Hourlier
1125 route d'Armiat
4380 Lucinges
04 50 43 32 30
RANDO FILL'
Philippe Meynet
172 route de Lucinges
74380 Lucinges
phil.meynet@gmail.com
06 42 51 92 04

P40 SAPINS DES VOIRONS
Christiane Briffod
952 route de la Folieuse
74380 Lucinges
mousetdulac@hotmail.com
SENTIERS ET RANDONNÉES
Mauricette Lortie
33 route de Chez Veluz
74380 Lucinges
jp.burki74@gmail.com

P35 TENNIS CLUB
Claude Trouslard
116 place de l'église
74380 Lucinges
tennisclublucinges@gmail.com
@Tennisdelucinges

UNC ALPES
SECTION DES VOIRONS
Charles Schanck
charles.schanck@wanadoo.fr
06 10 27 42 32

ACCA

Lucingeois, l'ACCA de Chasse de Lucinges en Saint Hubert, vous souhaite une belle année 2025, pleine de santé et de bonheur.

Pour rappel, notre ACCA a été créée le 30 septembre 1921, par Monsieur Albert BRIFFOD, sous le nom de la Saint Hubert de Lucinges.

Sur la saison 2023-2024 grâce à la collaboration des agriculteurs et de certains chasseurs, il n'y a pas eu de dégâts sur les cultures. La subvention de la Fédération des chasseurs de la Haute Savoie nous a permis d'acheter des fils conducteurs en acier qui ont certainement permis d'empêcher les sangliers de rentrer dans les cultures. (deux parcelles secteur Possy).

Il faut être conscient que le parcage de toutes les parcelles de maïs cultivées sur Lucinges demande beaucoup de temps pour la pose et la dépose, le rangement du matériel, le tri des piquets et des fils vétustes. Ce travail se fait chaque année depuis au moins 25 années.

Nous sommes navrés pour les particuliers qui auraient eu des dégâts dans leurs propriétés.

Mais comme expliqué dans l'article de l'an dernier, les sangliers occupent régulièrement les zones de non- chasse autour des habitations.

Pour information de nouveaux outils de gestion se mettent en place (cellule de crise). Mais cela implique un contrôle accru des autorités qui les mettent en place (Fédération de Chasse 74, Lieutenant de Louveterie, Responsable du Pays Cynégétique, Le Président de l'ACCA ainsi que les Chasseurs et quelque fois la Gendarmerie) pour fermer les routes départementales.

L'ACCA de Lucinges souhaite à tous les habitants de notre belle commune un bon début d'année 2025.

L'ACCA de Lucinges

ASSOCIATIONS

Le TENNIS CLUB DE LUCINGES



Déjà dix ans et l'aventure continue...

Une plaisanterie dit que derrière tout vieux, il y a un jeune qui se demande « comment c'est passé si vite ! »

Cette bluette me fit penser à notre club de tennis de Lucinges où déjà dix ans se sont écoulés depuis mon début de présidence.

Partis à moins de cinquante nous arrivâmes jusqu'à cent-vingt adhérents cette année.

Une belle aventure qui commença par la sécurisation des lieux et la réhabilitation de notre chalet-clubhouse.

De l'entretien continu à la rénovation complète des courts, nous avons fini par aboutir à un magnifique écrin d'aujourd'hui accueillant notre jeu passionnant.

Sans l'aide de la commune, la mission se serait avérée impossible et je profite de l'occasion d'encore et toujours la remercier.

Aujourd'hui, on y joue en simple, en double, au sein de l'école de tennis, en compétition pour les jeunes, les dames (nouveau de cette année !), les seniors et même les « seniors plus ».

Voir nos jeunes disputer un tournoi toute une journée, voir nos dames découvrir l'ambiance du jeu en équipe et

nos « seniors plus » participer à nos entraînements procurèrent de belles et réelles satisfactions.

Une autre découverte cette année fut celle du pickleball.

Ce nouveau jeu très ludique venu des Etats-Unis ne nécessite pas d'apprentissage préalable.

Ses pratiquants le découvrent avec joie en s'amusant rapidement à marquer quelques points.

Aussi simple que le tennis de table qui a aussi connu un succès retentissant en cette année olympique.

C'est un jeu qui rappelle la plage : une vraie parenthèse de vacances sur nos courts de tennis.

Alors mettez-vous au tennis ou pickleball, prenez des cours pour apprendre et profiter, notre club peut vous offrir tous ces plaisirs. Et venez jouer dans notre beau parc en écoutant les oiseaux chanter.

CES JEUX SONT VRAIMENT OUVERTS À TOUS !

VIVE LE TENNIS, TOUJOURS, À LUCINGES !

P35

Les ENFANTS de Lucinges

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association regroupe des parents d'élèves bénévoles ainsi que tous ceux qui souhaitent offrir un peu de leur temps pour contribuer à l'épanouissement des enfants scolarisés à l'école de Lucinges.

Nous levons des fonds par l'organisation d'événements afin de soutenir les projets pédagogiques de l'école (classes découvertes, sorties scolaires, ski de fond, intervenants extérieurs...). Nous valorisons le lien parents-école grâce aux représentants des parents d'élèves et à la mise à disposition d'outils de communication entre les parents (messenger, lettre d'information, compte rendu de réunion...).

Cette année le bureau se compose de François Pignon (président), Clémentine Piot (vice-présidente), Arthur Bazin (trésorier), Boris Verdin (vice-trésorier), Vanessa Drive (secrétaire).

NOS MANIFESTATIONS SUR L'ANNÉE 2024

Le carnaval - samedi 23 mars

La fête de l'école - vendredi 29 juin

La « Faites de la Maude » - samedi 5 octobre

La Fête de Noël - samedi 14 décembre

CES ÉVÈNEMENTS ONT PERMIS DE VERSER PLUS DE 15 000 EUROS À L'ÉCOLE.



enfantsdelucinges.com

NOS RENDEZ-VOUS EN 2025

LE CARNAVAL - SAMEDI 22 MARS
LA FÊTE DE L'ÉCOLE - SAMEDI 28 JUIN

Rejoignez-nous, pas besoin d'être parent d'élève, tout le monde est le bienvenu !

Venez passer de bons moments au service des enfants : donnez 2h le temps d'un événement, apportez vos idées lors de nos « apéros du mardi » les 1^{er} mardi de chaque mois, prêtez nous du matériel pour l'organisation des manifestations, délectez-nous de vos talents d'artiste... Il y a plein de façons de nous aider.

Merci et à bientôt !



La BOÎTE À DOUDOUS



Cette année encore les enfants dont nous avons la garde ont pu chaque mois participer à des ateliers de motricité (en partenariat avec la MJC de Saint Cergues) mais aussi à des séances de baby yoga et s'initier à la langue des signes à travers l'apprentissage de comptines signées.

Ils ont découvert un magnifique spectacle proposé par la compagnie Anitié qui les a fait voyager au cœur de l'Afrique, ils ont pu se défouler une matinée en toute sécurité au parc Cl'aventure privatisée pour l'association, s'occuper des animaux à la ferme pédagogique «Un jour à la ferme» d'Arenthon, assister à une représentation du cirque Landry, rencontrer le Père Noël au Parc d'Andilly.

Au mois de juin les enfants ont proposé un joli petit spectacle à leurs parents lors de notre traditionnel apéro dînatoire, et une photographe professionnelle, Laura's Lens, a réalisé gracieusement de magnifiques portraits des assistantes maternelles avec leurs loulous.

Et il y aurait encore tant de choses à raconter, les fêtes d'anniversaire, les bricolages, la chasse aux œufs....

Cela fait 20 ans que les enfants de la Boîte à Doudous se retrouvent avec leurs nounous pour passer de bons moments et se socialiser. Le 30 novembre dernier toutes les assistantes maternelles qui ont fait partie de l'association ont été invitées pour fêter cet anniversaire. L'occasion de remercier tous ses membres, passés et présents, pour leur investissement.



Une belle soirée pleine de rires, d'émotions et de souvenirs, et c'est aidée de deux de ses prédécesseurs, Catherine Sonnerat qui est aussi la fondatrice de l'association et Carole Ripoll, que notre nouvelle présidente Stéphanie Kobel a soufflé les 20 bougies de la Boîte à Doudous



Donneurs de sang de Lucinges

Durant l'année 2024, le comité a organisé 4 collectes de sang, accueillant les donateurs du village et des environs.

Malgré un changement d'horaire peu favorable aux personnes qui travaillent, ces 4 dons ont été couronnés de succès.

Nous vous recevons dans la convivialité et la bonne humeur, autour d'un goûter à partir de 15h30 (crêpes pour les petits et les grands) ou d'un délicieux repas maison, préparés par les membres bénévoles de notre association.

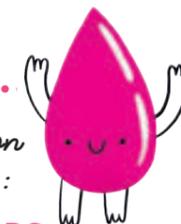
En 2025, 4 dates de don sont déjà programmées :

LES MERCREDIS 12 MARS
18 JUIN
1^{ER} OCTOBRE
ET 17 DÉCEMBRE.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et donner un peu de votre temps lors de ces collectes.

EN NOUS REJOIGNANT VOUS FEREZ UN GESTE POUR SAUVER DES VIES.

Merci d'avance et à bientôt.



Lucinges 'n' fêta'

à Lucinges, c'est l'esprit fête !

ASSOCIATIONS

Les bénévoles de l'association Lucinges N'Feta le connaissent bien ! C'est avec énergie qu'ils ont proposé trois belles fêtes aux Lucingeois cette année : « Lucinges Attacks » en mars avec le retour des Aliens, la fête du village « L'été sera chaud » et enfin l'« Oktober N' Feta ».

Les diverses animations musicales et les forains ont animé la belle soirée du mois de juin et tout au long de l'année ont résonné les musiques de plusieurs groupes la « Fanfarfelue », « Na+Na », « I sleep in the garden » et c'est avec le DJ Stitch que tous se sont retrouvés sur le dancefloor !

MAIS POURQUOI LES HABITANTS ET LEURS VOISINS VIENNENT ET REVIENNENT AUX FÊTES DE LUCINGES ?

Alex : « L'ambiance est très sympa et j'aime les thématiques proposées. »

Paulynn : « Pour moi, c'est une occasion de se retrouver et partager un bon moment avec la famille et des amis. Ce qui attire dans ces fêtes c'est l'ambiance village où pratiquement tout le monde se connaît. »

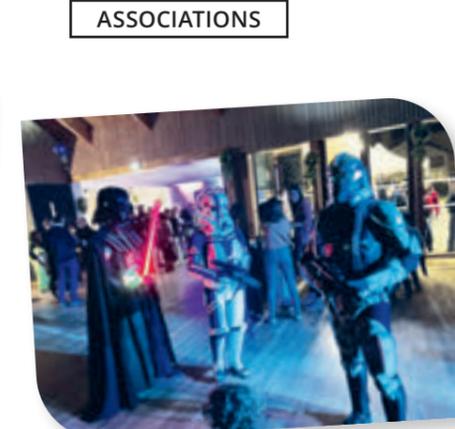


LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS EST DONNÉ : **SAMEDI 15 MARS 2025 POUR LA SAINT PATRICK !**

Gwen : « Je suis sûre de passer une bonne soirée ! C'est l'esprit village, bon enfant, sans se prendre la tête. »



Maxence : « J'aime venir aux fêtes pour profiter entre potes d'une soirée plein air, conviviale et retrouver des amis d'enfance. »



Sylvie :

« Cela nous permet de garder un lien d'amitié, de prendre le temps. Toutes les générations sont confondues, c'est formidable ! On veut faire vivre le village que l'on aime. »



GYM DES VOIRONS

L'Association Gymnastique des Voirons propose toute une gamme d'activités physiques adaptées à chacun (à condition d'être majeur), jeune, moins jeune, novice ou sportif chevronné.

Les animateurs et animatrices vous initient dans la joie et la bonne humeur au plaisir des activités suivantes :

Lundi : de 9h à 11h Marche Nordique avec Fabien et de 19h30 à 20h30 Zumba avec Valentine

Mercredi : de 9h à 10h Pilates confirmé, de 10h à 11h Gym Douce, de 11h à 12h Pilates débutant, avec Annabelle

Jedi : de 18h30 à 19h30 Stretching avec Annabelle

Jedi : de 19h30 à 20h30 Pilates avec Annabelle

Jedi : de 20h30 à 21h30 Gym Tonique avec Annabelle

Le tarif pour 1h de cours/semaine s'élève à 195€ pour l'année, licence comprise.

Pour les personnes dont la santé et/ou le manque de mobilité les empêchent de rejoindre les différents cours, l'Association Gymnastique des Voirons propose depuis quelques années un cours de gym/équilibre adapté : le cours Sport Santé animé par Adeline, titulaire d'un diplôme universitaire APA (Activités Physiques Adaptées).

Le cours Sport Santé a lieu le jeudi de 10h30 à 11h30 et son tarif d'adhésion est de 245€ pour l'année.

Tous les cours (en dehors de la Marche Nordique) prennent place dans la salle communale de La Grange que la mairie met à notre disposition.

Les animateurs et animatrices sont des guides sympathiques et passionnés pour rendre le sport accessible à tous, alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour bouger et prendre du plaisir !

Le Bureau de la Gymnastique des Voirons



Café littéraire

Fin 2023 : Le **Café littéraire de Lucinges** quittait « *Le Transsibérien* » de **Blaise Cendrars** pour, dès le début d'année 2024, s'installer confortablement dans son désormais « *Train(-train) du Sénateur* » pour emprunter le titre du fameux poème de **Michel Butor**.

Effectivement, notre association, forte déjà de ses vingt-six années d'existence, poursuivait son voyage littéraire, doucement bercée au rythme de son programme tantôt poétique, tantôt romanesque ou théâtral, voire artistique.

Ainsi, pour notre désormais traditionnelle soirée dédiée à **Michel Butor** nous avons pu, lors d'une visite guidée au Manoir des livres, apprécier l'exceptionnelle exposition consacrée à l'artiste peintre **Anna Staritsky** et plus particulièrement certaines de ses œuvres nées de sa rencontre avec Michel Butor.

Nous réembarquons au mois de Février, cette fois-ci avec pour destination la Russie impériale de 1902 et une analyse comparée des 2 traductions du « *Docteur Jivago* » (parues en 1958 et 2010) de **Boris Pasternak**, délivrée par **Monsieur Georges Nivat**, fidèle invité du Café littéraire et grand érudit passionné de la littérature Russe.

L'aube du « *Printemps des poètes* » pointant, la prochaine étape pour notre « *Village en poésie* » était le **9 mars** pour un « arrêt-spectacle » à la salle La Grange. Inspirée du livre « *READY-MADE GENÈVE* » de **Daniele Morresi**, une lecture de poèmes musicale à deux voix, la sienne et celle de **Dora Kiss** pour la voix féminine, sur des accords tantôt métalliques, tantôt nostalgiques du guitariste **Manu Araoz**. Ce fut un véritable succès, avec un public nourri et enthousiaste et le privilège aussi de pouvoir contempler les originales des illustrations du livre, créées par **Motomitsu Maehara**.

Puis ce fut le charme de l'Italie, avec une plongée dans toute l'histoire de la littérature de son XX^{ème} siècle, ponctuée des grands mouvements la traversant, futurisme, néoréalisme, etc... Une soirée magistralement orchestrée pour une littérature engagée !

Nous avons ensuite cheminé vers le pays de l'enfance, en compagnie du poète **Jean-Dominique Humbert**, dans cette mémoire du passé et du temps retrouvé, de ces souvenirs qui défilent, comme vus du train, et qui seraient le temps qui passe...

Un pur moment de délicatesse et une soirée tout en sensibilité !

*N'hésitez pas à nous rejoindre !
Vous pouvez embarquer de septembre à juin, chaque deuxième lundi du mois à 20h30, à la bibliothèque Michel Butor.*

Sapins des Voirons



Cette année, la Chapelle St Etienne située au centre de notre beau village a bénéficié d'importants travaux de réfection.

Notamment, de la maçonnerie (consolidation des fondations, ouvrage d'un petit muret sur les côtés protégeant la prolifération des mauvaises herbes), rénovation des bardages, peinture extérieure de toutes les boiseries y compris les volets.

L'Association les « Sapins des Voirons » a à cœur d'entretenir ce patrimoine cher aux yeux des Lucingeois.

La Chapelle a rempli diverses fonctions depuis sa création (salle de chorale, de catéchisme, de télévision et même de mairie). Actuellement, celle-ci est uniquement un lieu de culte.

Bonne année 2025 à tous !

La présidente
Christiane Briffod

Chronique PAROISSIALE

La communauté paroissiale est toujours très active grâce à notre curé, le père Gallican NDAYISAB. À son arrivée à Lucinges, il nous avait prévenus :

« Je viens faire équipe avec vous pour faire vivre la paroisse »

À u service de la paroisse, Jeannine Hourlier est secondée par d'autres bénévoles qui ont compris le message. Qu'ils soient tous ici chaleureusement remerciés pour leur dévouement. Cependant, **un appel est lancé aux bonnes volontés** qui souhaiteraient s'investir dans cette mission. Il existe au diocèse des journées de formation, « Les mardis du Sédifor », qui abordent la collaboration entre prêtres et laïcs. Ces rencontres ont lieu à Annecy, à la maison de l'évêché (4 avenue de la Visitation - BP 144 - 74004 Annecy Cedex)

Cette année, quatre enfants sont inscrits au catéchisme, ce qui leur permettra d'avoir une instruction religieuse. Notre église, ouverte à tous, a accueilli diverses chorales. Merci pour ces instants mélodieux qui adoucissent les mœurs.

Comme chaque année, certaines familles ont eu la joie de partager des moments heureux (naissance, mariage), et nous nous associons à leur bonheur. D'autres malheureusement ont eu le chagrin de perdre un être cher. Nous les assurons de notre soutien et leur souhaitons le courage de surmonter leur peine.

L'année qui s'achève a été marquée par de nombreux conflits internationaux. Espérons que 2025 verra les tensions s'apaiser et apportera la paix. C'est le vœu le plus cher que nous formulons pour tous.

Amicalement vôtre.

INFOS PRATIQUES :

Pour toute question concernant les baptêmes, les mariages et les décès, vous pouvez nous contacter :

Paroisse de la Trinité au pays des Voirons
999 route du Chef-lieu - 74250 Fillinges

Curé : Père Gallican Ndayisaba

Tél : 04 50 36 45 30

Courriel : la-trinité@diocese-annecy.fr
Trinité-au-pays-des-voirons-paroisse.net

PERMANENCES DU PÈRE GALLICAN NDAYISABA
au presbytère de Fillinges
le mercredi de 17h à 19h sans rendez-vous.

PERMANENCES AU PRESBYTÈRE DE FILLINGES
les mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h00

C'EST QUOI Comme Bestiole ?! STOP

Après 14 années de vibrations fort agréables, C'est Quoi Comme Bestiole ?! suspend son activité ; donc plus de nettoyage de ruisseau, de troc etc.

Combien de nettoyages, de festivités, d'échanges nous avons pu réaliser grâce à vous !

Une association demande de l'implication pour être efficace, si vous sentez une force qui vous transporte vers la reprise de C'est Quoi Comme Bestiole ?! n'hésitez pas à nous contacter.

Quoi qu'il en soit, nous comptons sur vous pour préserver et soigner notre terre en pensant à ce dicton saoudien :

« Il s'enfuit pour échapper à la pluie et s'assit sous une gouttière »

Le Cortil du Nant

Un jardin de projet



La philosophie du jardin partagé est de créer un lieu d'échange, de rencontre et de partage autour du jardinage.

NOUS CULTIVONS :

La Convivialité : pour favoriser les échanges et la bonne humeur

Le Respect de l'environnement et de la biodiversité : culture naturelle du jardin, préservation des sols, respect des plantes et des fleurs, tests de différentes cultures...

La Gestion participative : Tous les participants contribuent à l'entretien et à la récolte des fruits de leur travail. Les jardiniers novices échangent avec les aguerris et partagent leurs meilleurs conseils en jardinage.

Si vous souhaitez en savoir plus sur notre jardin collaboratif, le Cortil du Nant et si vous hésitez encore avant de vous lancer, contactez notre association !

lecortildunantlucinges74@orange.fr

LES *SENS* CIEL

Transmission d'Arts Energétiques
Se reconnecter à son énergie Vitale

DÉCOUVERTE ET/OU INSCRIPTION SUR NOTRE SITE

LESSENSCIELANDCO.FR

Venez nous rejoindre

YOGA

mercredi soir
3 créneaux horaires
enseigné par Ornella,

Suite à sa formation en Inde une approche différente émane de sa transmission. Venez redécouvrir votre pratique des asanas avec une introspection plus profonde. En connexion avec joie, paix intérieure, sens, accords, aspirations richesse de notre être.

QI GONG

1 dimanche matin par
mois 9h30/12h30
transmis par Valérie,

De par sa pratique, on cherche à harmoniser le corps, l'esprit et la respiration. Dans la fluidité de ses mouvements lents recherche de globalité corporelle, l'unité corps-esprit.

TAI JI QUAN,
coordination du corps,
de l'esprit et
de la mémoire.

Il permet de trouver notre axe,
notre centre, notre ancrage,
notre équilibre et notre stabilité.
Pratique initiée par Pierre
mardi soir.

Merci aux faiseurs de possible,
Pierre Aline Jennifer
pour
Les *Sens* Ciel et Vous

STAGE TAI JI QUAN

2 jours 17/18 Mai 2025
avec Christian MICHEL
Formateur de
L'école de la Voie Intérieure
Ouvert à tous
à partir
du samedi.

L'association « Le temps de souffler » est heureuse de vous informer d'une nouvelle activité mise en place depuis septembre 2024. Les mardis soirs de 19h à 20h.



LE TEMPS DE SOUFFLER

Une séance de Méditation a lieu tous les 15 jours avec Michelle Koenig praticienne depuis 30 ans en Méditation, Yoga Nidra, Constellations familiales, Massage Ayurvédique et Métamorphose.

Après des postures simples et adaptées à tous les participants pour détendre le corps, des exercices pour calmer le mental et les émotions sont proposés.

Puis, le son d'un Mantra crée une vibration qui nous emmène en douceur vers un moment de méditation silencieuse.

Que vous soyez débutant ou habitué à la méditation, vous êtes bienvenu.

Les séances de Sophrologie continuent avec Barbara Lemmo Gaud, praticienne depuis 14 ans, en Sophrologie, Kinésiologie, Thérapie quantique, NST et Communication animale, tous les 15 jours aux mêmes horaires.

Des mouvements corporels puis respiratoires permettent à votre corps et à votre mental de se relâcher. Puis, Barbara vous guide dans une visualisation vous permettant d'ancrer de nouvelles références positives à travers la narration d'un « voyage », d'une expérience heureuse et agréable.

Les séances de ces deux pratiques vous permettent de vous libérer de vos blocages, de gérer votre stress et de lâcher prise. Elles sont accessibles à tous et faciles à pratiquer à la maison ou sur votre lieu de travail.

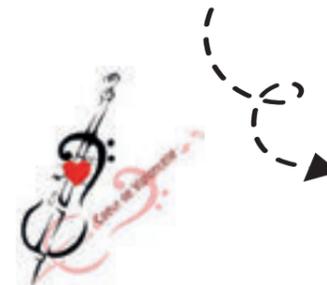
Se libérer régulièrement de ses tensions et du stress, apprendre à gérer ses émotions permet de se garder en bonne forme physique et mentale et de gagner en confiance en soi.

La séance est à 15 euros et l'inscription à l'association 15 euros pour l'année.

Vous êtes tous chaleureusement invités à venir rejoindre nos cours.

Barbara Lemmo Gaud et Michelle Koenig

Cœur de Violoncelle



De retour à la Grange pour ce traditionnel concert de septembre, l'ensemble a « bousculé » la scénographie et inversé les rôles : c'est le public qui a bougé lors de la transition vers la seconde partie du programme.

L'ensemble a interprété des œuvres très variées, soit en formation complète, soit en formation quatuor pour accompagner notre jeune soliste qui a excellé en jouant avec beaucoup de sensibilité une pièce de Max Bruch, Kol Nidrei. Une violoniste s'est également jointe aux violoncellistes pour une interprétation toute en émotion de Youkali de Kurt Weill.

Le public a également pu écouter Purcell, Metallica, Rabinovitz ou Joplin, au travers d'œuvres brillamment interprétées. Le sens premier du mot amateur, « qui aime », est en cette circonstance tout à fait approprié à nos violoncellistes !

Puis ce fut au tour de la magie des Balkans et de l'Orient, portée par deux interprètes Lina Belaïd et Alexia Parry-Janssen. Improvisation autour de thèmes traditionnels, sonorités particulières, rythmes soutenus ou lancinants, c'est un véritable voyage virtuose qu'elles ont proposé au public.

**RENDEZ-VOUS
LE DIMANCHE
21 SEPTEMBRE 2025
POUR UNE NOUVELLE
AVENTURE MUSICALE.**

*En septembre, à Lucinges,
c'est le temps
des violoncelles.*

L'HARMONIE DE BONNE RECHERCHE DES INSTRUMENTISTES

Après une fin d'année 2024 chargée en événements dont le concert avec la chorale « Le Tourbillon » qui a été un bon moment de partage, l'harmonie se prépare pour 2025 de la meilleure des manières d'honorer les manifestations prévues :



- ➔ Début janvier, les vœux du maire à Bonne,
- ➔ Le carnaval des écoles au printemps,
- ➔ Le concert à Vétraz-Monthoux le 05 avril 2025,
- ➔ Le concert de printemps à Bonne le 11 mai,
- ➔ Une représentation au château de Bonneville le 17 mai avec l'ensemble vocal de l'Arve,
- ➔ Le festival des musiques du Faucigny à Sallanches fin juin,
- ➔ Les promotions en Suisse voisine fin juin,
- ➔ Le concert champêtre du 13 juillet au stade de Bonne qui clôturera cette saison musicale.

L'orchestre est actuellement composé de 24 instrumentistes de tous âges. Tous les styles de musiques sont interprétés. La direction de la formation est assurée depuis 2022 par Lionel Debruyne, tubiste professionnel.



Afin d'étoffer le pupitre des « graves » nous recherchons des trombonistes, cornistes et tubistes.

Vous qui avez peut-être déjà pratiqué un de ces instruments, venez faire un essai lors d'une répétition le vendredi de 20h30 à 22h30 à notre local, 444 rte de Haute-Bonne, le meilleur accueil vous est réservé.

Contact : 07.83.74.10.26



Novembre Musical des Voirons

La commune de Lucinges a accueilli trois concerts à la salle La Grange.

Le concert d'ouverture, vendredi 1^{er} novembre, a permis d'écouter l'orchestre de violoncelles composé de sept jeunes violoncellistes de la haute école de musique de Lausanne sous la direction généreuse et bienveillante de leur professeur, François Salque. Ils nous ont fait redécouvrir des œuvres de Bizet, Mozart, Monteverdi, Verdi, Piazzola et découvrir un compositeur David Popper dont un extrait a été magistralement interprété en solo par le jeune Eliott Leridon.



Le final, variation sur une seule corde de Niccolò Paganini, a enthousiasmé l'auditoire venu en nombre, La Grange a fait salle comble.

Le lendemain, samedi à 20h toujours à La Grange, les siffleurs d'oiseaux, Jean Boucault et Johnny Rasse, accompagnés de Vincent Peirani à l'accordéon et François Salque au violoncelle ont ravi le public avec leur concert intitulé « Migrations ». Les chanteurs d'oiseaux célèbrent le mariage d'une musique originale et les chants de la nature. Leur renommée internationale les entraîne à se produire dans de très nombreux pays.

Nous sommes désolés d'avoir refusé une cinquantaine de personnes à ce magnifique concert-spectacle.



Nous promettons une grande variété de la programmation, elle l'a été. **Le dimanche 3 novembre** à 17h le public était invité à un « après-midi à l'opéra » avec la soprane, Clarisse Dalles et le ténor, Léo Vermot-Desroches, accompagnés de Xénia Maliarevitch au piano.

Les murs de La Grange ont vibré aux airs de Don Giovanni, Carmen, La Traviata, Madame Butterfly, une belle concurrence avec le grand théâtre de Genève !

Lors de ce premier week-end, la salle communale de Bonne, dimanche 3 novembre à 11 h, a reçu le concert jeune public. 160 enfants, assis par terre, accompagnés de leurs parents, grand parents et amis ont été sous le charme du duo Serena Fisseau au chant et Vincent Peirani à l'accordéon.

Pour la seconde année, Philippe Delzant a animé avec brio les « rencontres du festival », conférence-débat sur la voix à la salle communale de Bonne, le jeudi 7 novembre à 19h.

Le second week-end, le festival s'installait sur les communes de Cranves Sales, Saint-Cergues et Machilly avec comme fil rouge toujours la voix.

Nous sommes passés des voix latino-américaines aux chants lyriques, des voix cristallines des Itinérantes aux timbres de voix des acteurs de la pièce « le neveu de Rameau » accompagné du clavecin d'Olivier Baumont.

Nous avons terminé les suites pour violoncelles de Bach avec Eliott Leridon dans l'église de Machilly et conclu cette édition dans l'église de Cranves-Sales avec le double récital de Piano, Arthur Hinnewinkel et Alexandre Tharaud.

Cette édition 2024 a été un grand et beau moment de découvertes musicales et de convivialité.

NMV remercie les communes partenaires, le département de la Haute-Savoie, les donateurs et sponsors, les bénévoles et le public fidèle et passionné.

Nous préparons la quatorzième édition.

Rémi Peysson
Président du NMV



Chorales "Le Tourbillon" et "Le P'tit Tourbillon"



Les deux événements phares de l'année :

- **le concert du 22 juin** « Musiques de films » dans un décor digne du faste du *Festival de Lucingeless* à la salle La Grange.
- **Le concert du 20 décembre** « Viens, on s'aime », un moment de partage, d'amour et d'amitié dans le temps de Noël, à l'église.

Autres événements :

Le 13 mars, la chorale a eu le plaisir et l'honneur d'accueillir en tournée, le spectacle Bingo, un loto musical plein d'humour et de chansons interprétées par un trio aux voix exceptionnelles.

Le vide-greniers du **08 septembre** a, malheureusement cette année, été desservi par une météo exécrationnelle. Les fidèles et courageux participants ont toutefois pu déguster les délicieuses moules-frites et savoureux gâteaux préparés et servis par les choristes largement mobilisés pour cette traditionnelle manifestation.

Le dimanche **15 décembre** nous avons répondu à l'invitation de l'harmonie de Bonne pour chanter en première partie de son concert de Noël.

Et pour terminer en beauté l'année 2024 et commencer joyeusement 2025, la chorale a organisé le réveillon du **31 décembre** à la salle des fêtes La Grange.



Les choristes du Tourbillon vous remercient, chaleureux public, de votre enthousiasme et vous donnent rendez-vous en 2025 pour de nouvelles aventures en chansons !



Les commerçants et professionnels de Lucinges

Publicités offertes aux entreprises et commerçants du village

Pas d'idées pour le repas ?
Pas le temps de cuisiner ?
Envie de se régaler ?



RETROUVEZ L'OFFRE VARIÉE DES **FOOD TRUCKS**

sur la place des Anciennes Granges



ASIA FOOD
Le mardi soir



LA PIZZ'
Le mercredi et vendredi soir



CROQUEZ-MOI
Le jeudi soir



MARIE JO ON THE ROAD
Le samedi matin



ECO FOOD
Le samedi soir

Bureau de Poste
Boutique Cadeau
Librairie / Presse
Ludothèque
Relais Pick Up

97 place de l'église 74380 Lucinges 8h30 - 12h30 / 15h30 - 19h30
du Lundi au Samedi
04 80 00 98 16

L'Escapade
Bar - Tapas
Pressé

Du Lundi au Dimanche
7h-14h / 16h-21h
Fermé le mercredi

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

LES DÉLICIES DE JEANNE ET MATÉO

81 place de l'Eglise
74380 Lucinges
04 58 66 28 76

Du mardi au samedi : 6h30 - 19h
Le dimanche : 6h30 - 12h30
Fermé le lundi

Pédagogie Montessori

Créateur de coffrets pédagogiques originaux & écoresponsables

Soutien Scolaire
Cours particuliers & collectifs
3-10 ans / Français, Maths, ...

Ateliers & Formations

Laurie Van de Hel
Educatrice Montessori AMI 3-6 ans

+33 6 35 02 24 87
www.le-cameleon.net
@lecameleonmontessori

MICRO-CRÈCHE

Boule de gomme by **Baby-bulles**

33, Rue de Lucinges
74380 Lucinges

baby-bulles.fr

GRIGNATE
& Partage

- Livraison de plateaux d'anniversaires variés et adaptés à vos envies pour un moment gourmand en toutes occasions

- Fumaison artisanale de viandes et poissons

- Vente de foie gras fait maison

INFOS & COMMANDES :
CONTACT GRIGNOTEETPARTAGE@GMAIL.COM - 06 03 13 54 38 (WHATSAPP DE PRÉFÉRENCE)
GRIGNOTE & PARTAGE

Le Bonheur dans le Pré
HÔTEL - CAVE - RESTAURANT

Cyril & Ludovine
2011, route de Bellevue
74380 Lucinges
Té. +33 (0)4 50 43 37 77
lucy.lebonheurdanslepre@gmail.com
www.lebonheurdanslepre.com

TISANES
LIQUEURS
AROMATES
FRUITS SECS
LEGUMES SECS

GAEC

LEGUMES DE SAISONS
AMAP « Les Carottes Sauvages »

www.lapenseesauvage.org

L'Atelier d'Amélie

BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE

- ✓ Extensions de cils
- ✓ Beauté du regard
- ✓ Soins des mains et des pieds
- ✓ Epilations
- ✓ Soins du visage
- ✓ Massage

35 chemin des Jardins, 74380 Lucinges - 06 37 67 04 08

courant d'hair

coiffure mixte

Tél. 04 50 43 06 50
73, place de l'Église
74380 LUCINGES

BRASSERIE DES VOIRONS

Bière artisanale de dégustation

PLACE DE LA VIGNULE 74380 LUCINGES

www.brasserie-desvoirons.com - info@brasserie-desvoirons.com

La Ferme de chez Robé

Fabrication et vente de fromage de chèvre au lait cru

Vente à la ferme et au marché du samedi matin (de Mars à décembre)

Denis est aussi Guide de montagne

Rte de la Folleuse — 04 50 43 34 25

laubergedelucinges.fr

@BISTROTDEMADELEINE
67 place de l'église
74 380 Lucinges
04 50 39 64 74
contact@laubergedelucinges.fr

Le bistrot de Madeleine

OUVERT du jeudi au lundi
Midi 12h-13h30 (dernière commande)
Soir 19h-21h30 (dernière commande)

Dr. Sabine Hossenlopp

Ostéopathe

720, route de Bellevue Bât.A
74380 Lucinges
Tél. : 06 99 08 66 40
sabahossenlopp@gmail.com

Amie Dog

PET SITTING

Olivia Baumgartner

Garde d'animaux de compagnie à domicile et promenade pour chiens.

www.amiedog.com | 1209 Rte de Bellevue 74380 Lucinges | +33 6 31 86 86 91

Les commerçants et professionnels de Lucinges

Publicités offertes aux entreprises et
commerçants du village



www.barbaralemmono.com

Kinésiologie, Sophrologie, NST,
Communication animale, Akasha

Barbara Lemmo Gaud

06 49 76 58 86

barbaralemmono@orange.fr

597 route du feu, 74380 Lucinges
L'Instant B. Centre commercial Domino, 74140 Douvaine
n°siret : 79761015100012

CORNIER-DELUCINGE
Exploitation Forestière
Achat Bois - Broyage

06 08 09 70 20 - 06 77 94 50 81

1586 Route de Lucinges 74380 LUCINGES
PEFC / 10-31-2024

TRAVAUX FORESTIERS
ABATTAGE / ELAGAGE

ENTREPRENEUR DE TRAVAUX FORESTIERS
JARNY OLIVIER
06 86 35 54 20

321 RTE DE SOUS-LACHAT - 74380 LUCINGES

Curiosités Natur'Ailes
Objets & Tableaux en Ailes de Papillons
et autres Matières Naturelles Recyclées

06 98 05 51 47
www.curionatur-ailes.com
contact@curionatur-ailes.com

**Mimi
Peau d'Pêche**
CREATIONS

Mimi Peau d'Pêche

contact@mimipeaudpeche.com
www.mimipeaudpeche.fr
fb @mimipeaudpeche

Entreprise d'électricité
J. PERRET SARL
Chauffage - Ventilation
Alarme - Caméra - Domotique

733 route de Lucinges - 74380 Lucinges
Tél : 04 50 43 30 87 - Port. : 06 76 81 08 05 - E-mail : perrelelectricite@orange.fr

BTC
BORY - TALLONNEAU
CARRELAGE

GUILLAUME TALLONNEAU
Tél : 06 89 83 70 93
guillaume@bt-carrelage.com

326 Route de Milly
74380 LUCINGES
www.bt-carrelage.com

**MAG'IC
INCIPIT**

**Animation de Loisirs
Fitness - Danse**

☎ : 06.70.99.36.80
@ : magicincipit@gmail.com

Enfants - Adultes - Maternité - Training Personnel

Daniel BATARDON

à votre
Portée

Atelier de Musique
Piano, Synthétiseur,
Accordéon, Guitare,...

Daniel [Port. 0687257714]
vous propose
une approche personnelle
de l'instrument

61, rte de Bellevue — ☎ 04 50 43 35 36

Lionel ANSELMO
MENUISERIES

LAM anselmo.menuiseries@orange.fr

46, route de Bellevue 74380 LUCINGES
04 50 95 60 43 06 78 80 15 40

Squerr S
Construisez en Première Classe!

CONTRACTANT GENERAL
EN BATIMENT

MAÎTRISE D'ŒUVRE
NEUF ET RENOVATION

4, Chemin du Château - 74380 LUCINGES Tél : +33 (0) 450 433 662

**CHLOE
BOUCHER**

UTOPIYA

WEB DESIGNER
CRÉATION D'IDENTITÉ VISUELLE
GRAPHISME
COMMUNITY MANAGER
RÉFÉRENCIEMENT

☎ 06 84 98 95 05 • www.utopiya.fr • contact@utopiya.fr

Envie de sensations fortes?

Organisation
de randonnées en montagne,
sorties spéléologie, canyoning

Éric Bouclier
384, rte de Lucinges
☎ 04 50 43 35 21 — 06 13 55 71 54

Bureau d'Etudes Techniques
Stéphane MARTY
Structures Métalliques

931 route de Bellevue
74380 LUCINGES
Tél. 04 50 92 67 92
Port. 06 10 22 80 69
e-mail : betmarty@orange.fr

EDIFICE

DEVELOPPEMENT IMMOBILIER
MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE

4, Chemin du Château 74380 LUCINGES 33 (0) 450 433 929

AV

AGENCE IMMOBILIÈRE
DES VOIRONS

07 85 00 40 35

FLORIAN CIAMPORCERO
Négociateur en immobilier

Miguel TAPIA
Conseiller en immobilier

SAFTI
IMMOBILIER

Estimation gratuite
de votre bien

06 13 13 75 52
miguel.tapia@safti.fr

Route de Bellevue
74380 LUCINGES
Agent indépendant RSAC de Thonon N° 383 423 696

capfrance

Delphine PETEY
Conseillère immobilier

06 62 78 50 82
delphine.petey@capfrance.fr
Agent commercial RSAC : 517 579 645 - THONON LES BAINS

SYLVAIN MULTISERVICES

- ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
- PETITS TRAVAUX ET BRICOLAGES
- DIVERS SERVICES SELON VOS BESOINS

CONTACTS :

SYLVAINMULTISERVICES74@GMAIL.COM
06 03 13 54 38 (WHATSAPP DE PRÉFÉRENCE)
SYLVAIN MULTISERVICES 74

LUCINGES AVEC VOUS

ACCUEIL DE LOISIRS

Lors de la séance du conseil municipal du 4 avril, les élus à l'unanimité ont voté pour la déclaration sans suite de la procédure lancée auprès d'un opérateur.

Pour quelle raison cette déclaration sans suite ?

La proposition qui nous était faite (environ 80000€ pour l'année) était d'un montant bien trop important pour notre budget qui devait en 2024 assumer les travaux de rénovation de l'école ainsi que l'augmentation de charges de personnel liées notamment à l'augmentation de la surface à entretenir.

S'agit-il d'un abandon pur et simple du projet suite à un manque de volonté politique comme nous avons pu l'entendre ?

Non certainement pas. Nous reprenons ici les propos de M. le maire retranscrits dans le procès-verbal de la séance :

« ...à ce jour et au vu des augmentations de charges constatées dans le budget, il ne serait pas raisonnable de donner suite à la proposition telle qu'elle nous a été faite. Il convient donc de répondre au candidat. La question de créer ce service reste posée et ce projet n'est pas enterré. Il faut néanmoins le reprendre sur un modèle économique différent. Il comprend la demande des parents qui est légitime, disposer de ce service au niveau communal est pertinent d'autant que sur Lucinges, le taux d'activité des parents est proche de 90%, sachant que certaines familles viennent de loin, sont sans attaches locales et disposent donc de peu de possibilités de garde. Mais il rappelle que le budget de fonctionnement des services scolaires et périscolaires a augmenté fortement ces derniers temps. »

La réponse a le mérite d'être claire. Tout comme l'est notre volonté de gérer le budget communal avec rigueur.

Justement les premières projections du budget 2024 montrent que l'exercice dans un contexte contraint sera très positif. Les chiffres seront repris en toute transparence dans le FIL, prochain bulletin du mois de septembre. Ce qui valide après coup notre politique budgétaire.

Peu de temps après les annonces budgétaires du 1er ministre, M. le maire avait en séance du conseil exposé une évaluation des impacts potentiels de celles-ci. Le montant s'établissait à 32/35000 € sur une année. Une 1ère mesure avait déjà été annulée ramenant cet impact à 17/18000€. A ce jour, nous ne connaissons pas les mesures précises qui seront retenues dans le budget 2025 et quels impacts celles-ci pourraient générer. Il serait illusoire d'imaginer qu'il n'y en aurait pas. Les collectivités doivent prendre leur part dans le rétablissement des comptes publics en ayant cependant en mémoire que leurs dépenses d'investissement représentent 47% des mêmes dépenses publiques et (seulement) 8% de l'endettement.

Cet espace d'expression politique est réservé aux listes qui se sont présentées aux électeurs. La règle aurait voulu que les publications soient proportionnelles à la représentation au sein du conseil municipal, soit 79% pour notre liste et 21% pour la liste minoritaire. Toutefois, sur proposition du Maire, il a été défini que l'espace soit réparti à égalité.

LUCINGES AUTREMENT

L'ARGENT DE PERSONNE

Cette année 2024 a été marquée par une instabilité politique nationale qui résulte de nos choix démocratiques et qui devraient amener notre classe politique à la recherche de compromis ce qu'elle n'a pas l'habitude de faire.

Un des points saillants est que le pays se trouve dans une grave situation de budget déficitaire et d'endettement hors de contrôle qui fait peser sur notre pays un risque de crise financière grave.

Nous sommes tous concernés, les collectivités locales doivent aussi faire des efforts, y compris notre commune et Annemasse Agglo.

Pourtant nous, conseillers municipaux d'opposition, n'avons que trop souvent constaté depuis le début de notre mandature un nombre de décisions qui montrent que la prise de conscience de nos collectivités n'est pas à la hauteur de la gravité de la situation. De nombreuses décisions ne sont prises non seulement sans que le coût en soit discuté mais aussi parce que les finances de la collectivité sont souvent considérées comme « l'Argent de Personne ».

Ainsi au titre des dépenses, nous avons souvent été vigilants et pour mémoire nous avons :

- ➔ En 2020 refusé l'augmentation massive (9 sur 15) d'élus de la liste majoritaire indemnisés
- ➔ En 2021 refusé le vote du budget qui ne diminuait pas à hauteur des transferts de compétences à Annemasse Agglo
- ➔ En 2022 avons constaté la disparition de la commission finances disfonctionnante
- ➔ En 2023 refusé (2) et sommes abstenus (2) sur le budget financier 2023 qui actait de nombreuses dépenses en hausse
- ➔ En 2023, Désapprouvé en 2023 le coût d'hébergement de 3 nuits pour 5 élus au congrès des maires à Paris (320€ TTC par nuitée/ personne)
- ➔ En 2024, refusé (3) et sommes abstenus (1) sur le projet de travaux à venir sur la route de Bellevue pour un montant extravagant de 824 000 euros

Alors vraiment tout ceci est-il financé avec l'Argent de personne ? en réalité NON :

- ➔ En 2021, Lucinges a augmenté son taux de taxe foncière de 26,4% à 29% soit 10% de hausse alors même que les bases sont aussi indexées par l'inflation !
- ➔ En 2022 Lucinges a fortement augmenté la taxe d'aménagement pénalisant lourdement les primo accédants
- ➔ En 2024 Annemasse agglo a instauré un prélèvement de taxe foncière de 0.5%
- ➔ En 2024 Annemasse Agglo a multiplié par 5 la taxe foncière (de 0.5% à 2.5%)

Alors « l'Argent de Personne » vous l'avez bien compris c'est le vôtre !

Cette année encore, Lucinges Autrement, par sa vigilance abrasive et son engagement déterminé permet de faire vivre la démocratie au sein du Conseil Municipal.

Ensemble, solidaires et restant à votre écoute, nous vous présentons, chers Lucingeois, nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

Didier, Viviane, Matthieu, Christelle lucingesautrement@gmail.com

L'AGENDA

à La Grange

L'AGENDA

JANVIER

SAMEDI 11

18H

Vœux du Maire
par la commune

JANVIER

SAMEDI 18

20H30

Théâtre
« Impro Bingo »
par La Compagnie
Circus Folia

JANVIER

SAMEDI 25

Lecture théâtrale

par Le Café littéraire
de Lucinges

FÉVRIER

VENDEDI 7

19H30

Soirée projection
documentaire

par Les Enfants de Lucinges

FÉVRIER

SAMEDI 15

20H30

DIMANCHE 16

17H

Théâtre « Le Premier »
par Le Théâtre du Torrent

MARS

VENDEDI 7

SAMEDI 8

20H30

Théâtre « A fond la caisse »

par La Compagnie la Bellino'z

MARS

MERCREDI 12

15H30 - 19H

Don du sang

par Les donateurs de sang de Lucinges

MARS

SAMEDI 15

Soirée festive

Fête de la St Patrick

par Lucinges n'Fêta

MARS

SAMEDI 22

Carnaval

par Les Enfants
de Lucinges

AVRIL

SAMEDI 12

20H

Fable Moderne
« La Voie du Silence »

Par la saison culturelle
du conservatoire de musique

AVRIL

SAMEDI 26

DIMANCHE 27

Théâtre

par l'association Imagine

MAI

SAMEDI 17
DIMANCHE 18

Stages Tai Chi Chuan

par Les Sens Ciel

MAI

SAMEDI 24

Fête des Mères

par la commune

JUIN

SAMEDI 14

Fête du village

par Lucinges n'fêta

JUIN

MERCREDI 18

Don du sang

par Les donateurs
de sang de Lucinges

JUIN

SAMEDI 28

Fête de l'école

par Les Enfants de Lucinges

JUILLET

VENDEDI 4

19H

Concert

par les Chorales
Le Tourbillon

Téléchargez
l'APPLI
LUCINGES
En poche



Sous réserve de modifications de l'organisateur



Voici *les vainqueurs du concours photo* issus du vote des Lucingeois lors de la cérémonie des vœux du maire du samedi 11 janvier 2025.

1^{er} prix 2025
catégorie
faune et flore

Baciocchi Serge
*chevechette et
campagnol*



1^{er} prix 2025
catégorie
cliché de Lucinges

Morel Axelle :
l'heure dorée

